

Prix d'Abonnement :
CANADA -- \$2.00
ETATS-UNIS - \$3.00
Parait le Mardi et le Jeudi

LE BIEN PUBLIC

ADRESSE:
50, RUE BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P. Q.
Tél. 640 Casier 170

22ième ANNEE — No 64

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 20 JANVIER 1931

DEUX SOUS LE NUMERO

Une pieuse cérémonie marque le départ de trois Missionnaires Franciscains pour le Japon

Il s'est déroulé dimanche soir, à la chapelle des Franciscains, une cérémonie d'un caractère unique, marquant le départ pour le Japon de trois jeunes missionnaires, tous trois anciens élèves du Collège séraphique de cette ville. Ces trois vaillants sont: les RR. PP. Denis Handfield, de St-Marc-sur-Richelieu, Pacifique Emond, de Fall-River, Massé et Reynald Comtois, de St-Amand de Richelieu.

Sa Grandeur Mgr Comtois, Auxiliaire du diocèse, avait accepté de présider. Néanmoins cette émouvante cérémonie. Sa Grandeur était assistée des RR. PP. Joseph-Alfred, gardien du couvent, et Flavien, professeur du Collège. Mgr Gélinas, dirigeait toute la cérémonie.

La chorale du Collège séraphique exécuta d'abord le cantique de Henri Colas: "François, le pauvre du Seigneur". Ne nous semblait-il pas entendre les âmes pieuses japonaises, adresser aux missionnaires eux-mêmes ces paroles du cantique:

"...Moine aux sérénités flamantes,
Par pitié pour nos pauvres âmes,
Viens à nous avec ton grand cœur..."

Dis-nous donc la douceur de vivre
En s'aimant beaucoup les uns;
Et nous pouvons lire en ton livre,
Et marcher nos pas dans les pas!"

O toi, qui cache sous ta bure
Tant d'amour pour tous les pé-
cheurs,
Montre-nous Dieu dans la Nature,
A l'effluve de nos pauvres cœurs,
Dis-nous l'horreur de la richesse,
Et la vanité des plaisirs,
Et de quelle ineffable ivresse
Sont assourcis tes saints desirs.

Redonne à notre pauvre Terre
L'élan que l'Enfer a brisé;
Que par toi la Paix refléchisse...

Après ce cantique, le R.P. Ferdinand Comtois, cede de la Province franciscaine et Directeur du Collège séraphique, prononça le sermon. Nous en donnons plus loin le substantiel résumé.

Le sermon terminé, Sa Grandeur fit la bénédiction solennelle des cruches des missionnaires, que ceux-ci viendront recevoir des mains de Sa Grandeur.

Le plus ancien des missionnaires, le R.P. Denis, prononça alors, de la voix la plus émue, la consécration à la sainte Vierge.

Mgr Comtois voulut, dans une brève allocution commémorative à l'auditoire l'impression qu'il ressentait de cette cérémonie. Il félicita les jeunes missionnaires de leur zèle, et il dit son admiration pour l'Ordre franciscain si dévoué aux missions, son admiration pour la sage organisation de l'Eglise catholique, qui, à côté du clergé séculier, admet le clergé régulier. Il y aurait danger pour le clergé séculier d'être trop nationaliste dans ses vues, de ne considérer que le bien à faire dans la paroisse, dans le diocèse, dans le pays. La présence de religieux au milieu de nous nous force à nous souvenir qu'à côté de nos paroisses, il y a d'autres paroisses, à côté de notre pays, il y a d'autres pays, à côté de notre continent il y a d'autres continents. Il y a par toute la terre de nos frères en humanité, frères en Jésus-Christ qu'il faut aider à opérer leur salut.

Nous devons profiter de la leçon qui se dégage de cette cérémonie de départ. Peut-être y a-t-il quelque chose encore à changer dans notre mentalité religieuse. Après la conquête, en 1760, nos pères se sont groupés autour de leurs curés, organisateurs de la défense contre l'influence anglaise et protestante. Le clergé s'identifia avec la cause nationale, catholique et française. C'était très bien. Il le fallait. Et le clergé canadien contribua ainsi à sauver la foi chez nous. Mais aujourd'hui il faut nous garder des points de vue trop étroitement et uniquement nationaux. Il faut élargir nos horizons. Il faut travailler à étendre, à propager nos pays infidèles, cette foi que nous sommes fiers d'avoir conservée. La cérémonie de ce soir montre qu'on répond à l'appel de S. S. Pie XI, qui restera pour l'histoire, de "l'Eape des Missions". Il a refondu toute l'organisation des pays de missions. Il a multiplié partout les vicariats et préfectures apostoliques, faisant pour ce appel à tous les Ordres et Congrégations religieuses. Le R.P.

Ferdinand, dans son sermon, nous a montré que l'Ordre franciscain avait devancé cette invitation. Sa Grandeur félicita encore les jeunes pères, à qui leur zèle inspire de quitter leur famille, leur pays et tout ce qu'ils ont de plus cher. Ils ont entendu la voix de Dieu leur disant, comme autrefois à Abraham: "Sois de ton pays et de ta maison, et va dans la terre que je te montrerai. Je te ferai devenir un grand peuple. Je te bénirai et magnifierai ton nom. Et tu seras béni..."

Comme les Croisés du Moyen-Age, qui au cri de Dieu, s'enrôlaient, pour aller délivrer le Tombeau du Christ, vous aussi vous partez: Dieu le veut, l'Eglise le veut.

Dans l'ancienne Université de Louvain, on pensait que cette inscription "Fratra missionarii orbis terrarum" — "La patrie du missionnaire, c'est le globe terrestre. La patrie du missionnaire, c'est le pays de son père, et son seul et vrai père, c'est Dieu qui lui retourne tout. Allez donc, chers missionnaires, allez, je vous bénis!"

Le salut très solennel du T.S. Sacrement, fut ensuite chanté par Sa Grandeur. (En voici le programme musical: Cœ Jesus (2 voix égales) Abbé Fannet; Fœuer nobis nascitur (3 voix égales) D. Scheidebaum (1570-1625); Regina cœli jubila (3 voix égales) Fracturus (1571-1621); Te Joseph celeberrim (3 voix égales) Ravanello; Magnificatibus (3 voix égales) Rowel, o. f. m.; Tantum ergo, (3 voix égales) Ravanello.

Ce fut alors le moment le plus émouvant de la cérémonie: le baisement des pieds des nouveaux envoyés de Dieu en terre païenne. Ces trois jeunes missionnaires se tenaient debout sur le mauchepied de l'autel. Sa Grandeur d'abord, puis tous les religieux vinrent successivement se prosterner devant chacun d'eux et baiser avec respect ces pieds qui bientôt iront se fatiguer et se meurtrir sur les grands chemins de l'apostolat, ces pieds dont le prophète a dit: "Oh! qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, qui annoncent le bien! Après les religieux, les élèves du Collège séraphique vinrent eux aussi, saisis d'une religieuse émotion, rendre cet humble hommage de respect à ces trois amis de l'Alma Mater, réalisations vivantes peut-être en ce moment, de leurs rêves les plus enthousiastes d'aspirants franciscains.

Après les élèves, beaucoup d'hommes sortirent de la nef et vinrent à l'essai témoigner ainsi, sans respect humain, leur admiration et leur respect pour les propagateurs de l'Evangile.

Durant que les groupes défilaient ainsi aux pieds des nouveaux apôtres, la chorale chantait "Le Paradis" de A. Atain, arrangement à 6 voix inégales par l'abbé J.-G. Turcotte. Aucune parole plus cédente ne pouvait remplir le silence ému de l'assemblée. Une claire voix d'enfant chantait ces strophes que reprenait le chœur:

Vers toi, parvis très saint,
Mes rêves en essaim
S'envolent en chantant,
Loin du monde chantant...

Tandis que les méchants
Seront livrés au feu
Vous prendrez votre enfant
Là-haut, dans le Ciel bleu!
Et, comme le blé mur
Par vous multipliés,
Dans ce beau champ d'azur
Nous serons par milliers!

Cette strophe, reprise avec allégresse et vigueur par la chorale, nous semblait l'hymne de reconnaissance des âmes japonaises envers trois nouveaux sauveurs!

Telle fut, dans sa grande simplicité et sa simple grandeur, la cérémonie de dimanche soir. Notre ville n'avait pas été témoin de pareille fête depuis sept ans, alors que nous quittait un de nos propres concitoyens, le R.P. Schiller, o. f. m., lui aussi ancien élève du Collège séraphique, et aujourd'hui missionnaire à l'île d'Okinawa, Japon. N'est-ce pas une page d'histoire, et de quelle sublime histoire, qui s'écrivait, ou plutôt se vivait, dans cette humble chapelle conventuelle dimanche soir?

Les trois héros de cette fête auront en effet pour tâche ardue et magnifique d'implanter au centre

Cours Abrégés d'Agriculture à St-Maurice

Une aubaine pour les cultivateurs de la région.

Grâce à l'activité de M. J.A. Fortin, agronome de la partie sud du comté de Champlain et à la bienveillance du Ministère de l'Agriculture provincial, des cours spéciaux seront donnés à Saint-Maurice pendant la semaine du 27 au 30 janvier, à x cultivateurs de la paroisse et des environs. Tous seront les bienvenus.

Par le programme qui suit, l'on verra quel intérêt ces cours devront susciter et le profit que les cultivateurs y trouveront.

Les sujets annoncés sont à la portée de tous et les conférenciers sont absolument qualifiés pour les traiter. D'ailleurs presque tous ont déjà été entendus en diverses circonstances dans les cercles agricoles de comté de Champlain et leur réputation est solidement établie.

Nous félicitons M. Fortin de cette belle initiative et nous avons l'espoir que les cultivateurs se feront nombreux, pendant cette semaine qui leur sera consacrée, aux conférences de leur région.

Comme Saint-Maurice est d'accès facile, les cultivateurs des paroisses avoisinantes devraient se faire un devoir de s'y rendre, eux aussi, toutes les réunions.

MARDI, 27 janvier
9 hres, a.m. — Ouverture
2 hres, p.m. — Ecolement
André Auger
4 hres, p.m. — Façons culturales
André Auger
Soir — Exercices et Amendements
L. Therrien

MERCREDI, 28 janvier
9 hres, a.m. — Systèmes de rotation
André Auger
10.45 hres, a.m. — Production des fourrages et céréales en vue de l'alimentation
J.-A. Fortin
2 hres, p.m. — Principes d'élevage du bétail laitier
J.-A. Parenteau
4 hres, p.m. — Principes d'alimentation du bétail laitier
J.-A. Parenteau
Soir — Cercles de Jeunes Eleveurs
S. Boily ou J.-P. Fleury
Vues Animées

JEUDI, 29 janvier
9 hres, p.m. — Organisations concernant l'élevage
R.-P. Saburin
2 hres, p.m. — Agriculture
K. Brassard
4 hres, p.m. — Coopération
A. Gélinas
Soir — Vues animées
 VENDREDI, 30 janvier
9 hres, a.m. — Commentaires sur les cours
J.-A. Fortin
2 hres, p.m. — Clôture.

En terminant, l'orateur engage les fidèles à se montrer généreux pour l'oeuvre des missions. Les besoins sont innombrables: églises, écoles, hôpitaux, dispensaires à construire et à entretenir; catéchistes et professeurs à payer, etc.

Le R.P. Prédicateur félicite au nom du collège ses anciens devenus missionnaires. Il leur adresse ses vœux de succès, qu'il résume dans la parole de Notre-Seigneur: "Vous êtes la lumière du monde. Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos oeuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux."

Il remercie Mgr l'Evêque Auxiliaire de la consolation et de l'encouragement que sa présence à cette cérémonie apporte à la Communauté et au Collège. C'est une joie pour les nouveaux missionnaires de partir avec la bénédiction de l'Evêque qui leur répète lui-même la parole du Maître: "Allez, enseignez toutes les nations et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. S'adressant de nouveau aux fidèles, l'orateur leur adresse la question de Notre-Seigneur: "Fouquet restez-vous toute la journée oisifs? N'y a-t-il pas bien des âmes égarées qui ne trouvent jamais ni temps ni argent pour la diffusion de la foi dans le monde? A ces âmes aussi, Dieu répète avec plus d'insistance que jamais par la voix de son Vicaire: lte et vos. Allez, vous aussi, prenez votre part du grand travail apostolique. Celui qui aura aidé l'apôtre Dieu lui promet, et l'orateur lui souhaite, la récompense de l'apôtre!

Les soviets veulent en finir avec toute idée de religion

TOUTES LES EGLISES DE RUSSIE DEVRONT ETRE FERMEES EN 1934. — "NOUS FERONS UN BRASIER DE TOUTES LES EGLISES DU MONDE." ECRIT UN OFFICIEL SOVIETIQUE. — UNE NOUVELLE PRECISION SUR LE BUT DE LA CAMPAGNE MENEES EN RUSSIE. — DES VAINES MENACES. — 100 NOUVELLES EGLISES.

16.000 EGLISES DESAFFECTEES EN TROIS ANS.

Moscou. — Tout comme dans le domaine économique et politique, les Soviets, par leurs organismes, les associations d'athées, ont dressé un plan quinquennal qui doit, en un an, éliminer toutes les idées religieuses et les autres plans. L'apporter au peuple russe la prospérité matérielle (du moins on l'assure), le libérer de toutes ces "superstitions démodées" que sont les diverses religions qui groupent encore d'innombrables fidèles en Russie.

"Cette fois-ci on en finira absolument; en cinq ans, toute religion sera "exterminée."

En conséquence, toutes les églises, d'après les résolutions des athées, devront être fermées en 1934.

Dans le "Sans-Dieu", organe soviétique, Yaroslavsky, membre du comité du commissariat de l'inspection ouvrière et paysanne et chef des Sans-Dieu, a publié récemment un article qui précisait une fois de plus le but de la campagne menée en Russie.

"Nous ferons, écrit notamment ce personnage, un brasier de toutes les églises du monde..."

"Durant les 13 ans de dictature prolétarienne, notre mouvement athée est devenu un mouvement des masses. Il est devenu une immense puissance, déracinant toute conscience religieuse, la trans-

Victimes des Bandits Chinois

Le train dans lequel se trouvait Mgr Lapiere, dérailla — Quelques contusions — L'abbé Turcotte recolt quelques coups de bâtons — Les assaillants emportent des effets.

Des journaux annonçaient que des missionnaires canadiens, dont Mgr L.-A. Lapiere, préfet apostolique du territoire assigné en Chine aux prêtres des Missions Etrangères de la province, dont la maison se trouve à Pont-Viau, et quelques compagnons dont les familles demeurent dans les environs de Montréal, avaient été les victimes de bandits chinois. M. l'abbé Joseph Geoffroy, du Séminaire des Missions Etrangères, avec qui nous avons communiqué cet avant-midi: a bien voulu nous raconter les deux événements qui se sont produits en décembre dans lesquels nos missionnaires se trouvèrent exposés à perdre la vie ou leurs biens.

Le 9 décembre, nous dit M. Geoffroy, Mgr Lapiere accompagnait de M. l'abbé Léon Lacroix, revenant de la ville de Leo Yunn vers Szepikgkat où il avait confirmé la veille le jour de l'Immaculée Conception. Le train fila à environ 40 milles à l'heure lorsqu'il sortit de la voie à l'approche d'un endroit appelé Bamien. Une quarantaine de bandits armés et à cheval étaient postés là et dévalèrent les voyageurs. Heureusement, le wagon dans lequel avaient pris place Mgr Lapiere, son compagnon et quelques Chinois, fut renversé sans qu'ils fussent blessés, si ce n'est Mgr Lapiere qui souffrit de quelques contusions, et les bandits furent incapables d'ouvrir les portes. Ils n'eurent pas l'idée de briser les fenêtres, de sorte que nos missionnaires s'en tirèrent à peu près indemnes. Un train de secours vint les prendre et les conduisit le soir même à leur destination.

Quelques jours plus tard, le 15 décembre, les mêmes bandits, crochus, forcèrent les portes et s'introduisirent dans la maison où se retirèrent les missionnaires qui desservent la mission catholique de l'armeen Tchong. Seul M. l'abbé Nérée Turcotte (qui vient de Ste-Bridgette de Nicolet) leur fit face. M. l'abbé Ernest Jasmin (originaire de Laval-des-Rapides) était dans une autre pièce et ne fut pas aperçu et eut mieux de ne pas bouger si le danger ne devenait pas grave pour son compagnon. Les bandits forcèrent par quelques coups de bâton M. Turcotte à leur remettre l'argent qu'il avait, des vêtements et d'autres objets de valeur. Ils emportèrent finalement des biens pour la somme de \$800 à \$1000.

Grâce à la présence d'esprit de M. Turcotte, les bandits ne répéteront pas leur pillage au couvent des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception situé tout près de là. Il leur dit qu'elles n'avaient pas d'argent et que de plus, qu'étant femmes, elles criaient et mettraient toute la ville en éveil, et que par conséquent ils seraient pris au piège et emprisonnés. Ils l'écoutèrent.

M. Geoffroy a fait remarquer que les nouvelles publiées dans d'autres journaux ont peut-être grossi les choses. Le public n'a pas raison de s'effrayer pour ces missionnaires éloignés, dit-il. Les deux actes de banditisme qui furent commis en Chine et dont furent victimes les missionnaires, auraient aussi bien pu se produire en notre ville. Ces bandits étaient des gens qui étaient pauvres, qui avaient faim et qui eurent recours à ces moyens pour se procurer de l'argent, de la nourriture et des vêtements.

Mgr Lapiere est natif de la paroisse de St-Hermas, comté de Deux-Montagnes, et M. Turcotte, de Québec.

M. Willie Abran dans le deuil

M. Welly Abran, un employé de la Balcer Glove a eu la douleur de perdre sa fille aînée, Rolande, décédée à l'âge de neuf ans et demi, après une longue maladie.

Ses funérailles ont lieu ce matin à la cathédrale. Nos plus vives sympathies à M. et Mme Abran.

Le Docteur F.A. Marcotte décédé

Il était bien connu dans toute la région pour ses activités professionnelles et politiques.

Ste-Anne de la Pérade, 17 — Un citoyen qui était connu et estimé non seulement dans sa paroisse natale, mais aussi de toute la province et même du pays, vient de disparaître en la personne du Dr François Arthur Marcotte, décédé hier soir à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 64 ans.

Le défunt avait été député conservateur du comté de Champlain de 1896 à 1900. Conservateur convaincu, il ne s'était jamais désintéressé aux luttes de son parti, et à chaque élection il prenait à la bataille une part plus ou moins active, selon les circonstances et ses loisirs.

Né à Ste-Anne de la Pérade, il fit ses études classiques au petit Séminaire de Québec, puis ses études médicales à l'Université Laval. Ajmis à la pratique en 1892, il vint s'établir dans sa paroisse natale, où depuis 38 ans il exerçait son dévouement avec une persévérance que rien ne semblait devoir lasser. Son énergie peu commune, allée toutefois à un caractère jovial, lui attirait l'estime de chacun. D'ailleurs, sa conscience et ses capacités professionnelles lui avaient valu une réputation qui dépassait les limites de sa région.

Le Dr Marcotte était apparenté à quelques-unes des familles les mieux vues de notre province. Il laisse dans le deuil son épouse, née Anne-Marie Larue, fille de feu Antoine Larue, de Neuville; trois enfants: Robert, agronome, de Sherbrooke, et Cécile et Jeanne de la Pérade; trois soeurs, Soeur Cathérine du Précieux-Sang, de l'Hôtel-Dieu de Québec; Mme DeLavoie-Naud, de Deschambault, et Mlle Laura Marcotte, La Pérade; deux frères: Eugène, Trois-Rivières, Gustave, La Pérade.

Le défunt était le beau-frère du Dr Larue, Québec, Dr Gustave Beaudet, Charlesbourg, du notaire Beaudry, Olivier et Antonio Larue, de Neuville; l'oncle du Dr Philippe Beaudry, Sherbrooke du Dr Lucien Larue, Québec, Dr Armand Beauchesne, Beauceville, de M. Maurice Marcotte, écrivain de la Banque Canadienne Nationale aux Trois-Rivières, de Léon et Rosaire Marcotte, avocats du même endroit.

A la famille, nos plus sincères sympathies.

Il tombe mort dans son établi

M. Dosithee Chartier meurt au moment où il entraînait pour "faire son train" hier soir

Champlain, 19 — M. Dosithee Chartier, 76 ans, est mort subitement alors qu'il était au "faire le train" à ses bâtiments, hier soir, vers 5 heures. Comme son absence se prolongeait plus que d'ordinaire, son fils Dylard se rendit à l'étable. En finissant il trouva le corps inanimé de son père.

On avertit les voisins qui accoururent aussitôt: M. et Mme Octave Vézina, MM. Henri et Alphonse Côté furent promptement sur les lieux puis le Dr Lebanc et M. le curé Emile Brunette furent mandés. Mais la mort avait déjà fait son oeuvre à leur arrivée. La maison du défunt est située à trois milles du village, sur la route nationale, dans la direction du Cap-de-la-Madeleine.

Feu M. Chartier laisse pour le pleurer son épouse, née Marie Jacob, deux fils, Tancred et Dordard; cinq filles: Mme Noé Chartier (Orpha) Mme Gédéon Toupin (Sophranie) Mme Théophile Mongrain (Flora) de Montréal Mme Joseph Marcotte (Antoinette) Mme Osear Chartier (Berthe).

Une Séance Sensationnelle

M. Samuel Genest est remplacé à la Commission des Ecoles séparées

Ottawa, 19. — La Commission des écoles séparées d'Ottawa a tenu une séance sensationnelle mercredi soir, inaugurant l'année par de nombreux changements. Par un vote secret de 14 à 7, M. D.T. Robichaud a été élu président-général contre M. Samuel Genest qui occupait cette position depuis 18 ans.

M. Robichaud est un nouvel arrivé, ayant été élu commissaire d'écoles pour la première fois il y a quelques semaines seulement. Il est traducteur à la Chambre des Communes. M. Genest, commissaire depuis 21 ans, a promis au président Robichaud son entière coopération pour tout ce qui pourrait aider aux écoles d'Ottawa.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

SAINT-ELIE DE CAXTON

(De notre Correspondant) Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mlle Auréa Héroux, survenue à Grand'Mère la semaine dernière. Le service et la sépulture eurent lieu à St-Elie de Caxton. Le char funéraire était conduit par M. Ovide Diamond. Les porteurs étaient: MM. Louis Riopel, Louis-Georges Lafrenière, Émile et Ephrem Deschênes, les rubans étaient portés par Mlles Reine Boucher, Simonne Grenier, Laurette et Julia Lafrenière. La levée du corps fut faite par M. J.-A. Lamy, curé de la paroisse qui chanta aussi le service assisté de M. le vicaire Lamy, de St-Barnabé, et de M. R. Lamy, curé de Charette.

On remarquait dans la nombreuse assistance: ses parents, M. et Mme Thomas Héroux, sa sœur Mlle Marguerite Diamond, les Filles de Jésus, M. et Mme Adlard Grenier, M. Elie Héroux, MM. et Mmes Thomas Grenier, Alphonse Lafrenière, et leurs enfants, M. et Mmes Onésime Héroux et ses enfants, M. et Mme Raphaël Lachance, M. Charles-Edouard Allard, et son fils Lionel, M. Adélar Mélançon et sa fille, M. et Mme Joseph Rivard et leurs enfants, M. et Mme Hormidas Diamond, Dame Vve Euchariste Diamond, M. et Mme Elzéar Héroux de Shawinigan, M. et Mme Henri Deschênes et leurs enfants, M. et Mme Ringuette et leurs enfants, Dame Vve Joseph Lampron et ses enfants, M. Rosaire Lampron, MM. et Mmes Ferdinand Martin, Alcide Bournival, Joseph Boucher et leurs enfants de St-Sévère, M. Joseph Deschênes et sa fille, M. Adélar Mélançon et sa fille, M. Maxime et son garçon, M. et Mme Omer Lampron et leurs enfants, M. Les-Georges Bournival, MM. Arsène Riopel, Ephrem Marcellier, M. et Mme Maxime Diamond, de Charette, M. Mayrand Pelletier, M. et Mme Hector Pelletier et leurs enfants, M. Henri Deschênes, M. et Mme Omer Gélinas, de Charette, M. Maxime Boisvert, de Charette, M. et Mme Arthur Béland, M. Zéphirin Gazeau, M. Arthur Philibert, M. Pierrot Lafrenière, M. Edmond Grenier, MM. et Mmes Philias Philibert, Noël Lafrenière et leurs enfants, MM. et Mme Alphonse Lafrenière et leurs enfants, M. et Mme Allard, Shawinigan; M. et Mme Bellemare, Mme Joseph Boucher et sa fille Mlle Trahan, Mlle Noëlla Baribeault, Mlles Jeannette et Lucienne Gazeau, Mlle Rosa Landry, MM. Lucien Lampron, Alcide Gazeau, Rosaire Rivard, M. Ovide Philibert étudiant au Séminaire de Joliette; M. Donatien Philibert, du J.S.C., d'Ottawa.

La chorale de St-Elie rendit pieusement la messe des morts.

STE-FLORE

(De notre Correspondant) Mariage M. Paul-Émile Beaulieu, fils de M. Ephrem Beaulieu, avec Mlle Marie-Anne Picotte, de St-Alexis des Monts. La bénédiction nuptiale leur fut donnée le 3 janvier à St-Alexis des Monts.

Sport Le sport se développe à Ste-Flore. Plusieurs parties de hockey se sont données déjà depuis le commencement de la saison. —Dimanche le 4, les Ste-Flore se rencontrèrent avec une équipe de Grand'Mère et remportèrent la victoire avec un score de 8 à 1.

Ste-Geneviève-de-Batiscan

(De notre Correspondant) A l'occasion des Fêtes, étaient en visite le Rév. Père F.-X. Lacoursière, supérieur du Postulat des Pères-Blancs, à Everell, chez son père M. Philippe Lacoursière. —M. l'abbé Claude Lafontaine, vicaire à Maskinongé, chez son père M. Xavier Lafontaine. —M. et Mme M. Kane, et leur fils, de Chicoutimi, chez M.

A.-M. Kane. —M. et Mme Emile Tellier, des Trois-Rivières, M. et Mme André Châteaufort, ainsi que M. le notaire et Mme Henri Méthot, de Québec, chez M. Isaac Marchand. —Mlle Madeleine Trottier, de Champlain, chez M. Donat Labissonnière. —Mlle Pauline Dolbec, de Ste-Anne de la Pérade et M. Jean Dolbec, de La Malbaie, chez M. J.-A. Fortin. —M. et Mme Thomas Aubry, des Trois-Rivières, chez M. Lucien Leblanc. —M. et Mme Emile Gagné, de Ste-Thérèse, chez M. Horace St-Cyr. —M. et Mme Léo-Paul Duplessis, des Trois-Rivières, chez M. Jeffrey Veillet. —M. et Mme Aïde Trahan, ainsi que M. Carolus Bouchard, de Montréal, chez M. Auguste Bouchard. —M. et Mme Roméo Dézile et leurs enfants, ainsi que M. le notaire Henri Cinq-Mars, des 3-Rivières, chez M. O. St-Cyr. —Mlle Marcelle Pothier, de Québec, chez M. Richard-L. Labissonnière. —M. et Mme Jules Leblanc, de Champlain, et M. et Mme Paul Rochefort, du Cap-de-la-Madeleine, chez M. Arthur Leblanc. —Mlle Isabelle Lahaye, garde-malade à Montréal, chez son père M. Henri Lahaye. —M. et Mme A. Neault, et leurs enfants, des Trois-Rivières, chez M. N.-E. Constantin. —M. et Mme L.-P. Gouin et leurs enfants, des Trois-Rivières, chez M. Cls-H. Gouin. —MM. Gérard et Hector St-Cyr, de La Grand'Mère, chez M. Eugène Drouin. —Mlle Jeanne Richard, des 3-Rivières, chez M. A. Duval. —M. et Mme Théophile St-Laurent, de St-Romuald, chez M. M. Grégoire. —M. et Mme Invaloe Hogue, et leur fille Françoise, de Montréal, chez M. Philippe Jaccoursière. —M. et Mme R.-L. Grant, des Trois-Rivières, chez M. le Dr J. T. Toutant. —M. Rosario Nobert et M. Pérusse, de Montréal, chez M. G. Marquis. —M. et Mme Xavier Lerouillier, des Trois-Rivières, chez M. Arthur Lefrançois. —Mlle A. Massicotte, de Montréal, chez Mlle Vve Joseph Massicotte. —M. et Mme Patrice Frigon, des Chutes Shawinigan, chez M. Arthur Labissonnière. —M. et Mme Albert Beauchemin, de Sadyby, Ont., chez M. David Poisson. —Mlle Jeannette Cossette, institutrice à St-François, chez M. Clair Massicotte. —Mme Hémery Durocher, de Varennes, chez son père M. Alfred Lacoursière. —Mme Conrad Godenev, est acclimé en promenade à Montréal. —Mlle Anna Jabert est allée passer quelques jours aux Chutes Shawinigan dernièrement. —M. Eméric Nobert est de retour d'une promenade à Montréal. —Mlle Cécile Brunelle est partie pour un voyage en Floride. —M. Octave Lehoullier a été nommé marguillier en remplacement de M. Adolphe Marchand, sortant de charge.

ST-SEVERE

(De notre Correspondant) Mariage Dupont-Trahan Samedi, le 3 janvier dernier en notre église magnifiquement décorée, fut béni par M. l'abbé J.-A. Trudel, curé, le mariage de Mlle Lucienne Dupont, fille de Sévère Dupont, à M. Conrad Trahan, fils de Philippe Trahan, M. Camille Dupont, de Montréal, accompagné sa sœur et le marié était accompagné de son père. Assistants comme couple d'honneur: M. Eugène Trahan, frère du marié et Mlle Irène Dupont, sœur de la mariée. Suivaient M. Isaac Lampron et Mlle Emilienne Trahan, M. Germain Dupont et Mlle Thérèse Trahan, M. Eugène Dupont et Mlle Bernadette Bourassa.

La messe du mariage fut solennelle. La chorale des jeunes filles, sous la direction de Mlle Marguerite Héroux, fit les frais du chant avec les solistes suivants: "Le Veni Creator" par la chorale, Cantique de mariage, par Mlle Germaine Boisvert, "Vers l'autel de Marie" par Mlle Yvette Héroux. Les nouveaux époux scellèrent leur union en recevant de jour-là le Pain des Forts. Nommeux étaient les parents et amis qui ont assisté à la messe du mariage et à la brillante réception chez M. Philippe Trahan, père du marié, après la cérémonie. Ils prirent le souper avec beaucoup d'invités chez M. Sévère Dupont, père de la mariée. Joie et bonheur aux nouveaux époux.

Divers

Étaient dans leur famille à l'occasion des Fêtes du jour de l'An. De Montréal, MM. Rodolphe Boisvert, Adem Gélinas, Joseph Boisclair, Victorin et Charles-Edouard Héroux, M. et Mme Camille Dupont et leurs enfants, Mlles Rose-Estelle Dupont et Victoire Lamy, Des Trois-Rivières: MM. Bruno et Alexandre Héroux, Conrad Descoëaux, Maurice Chagné, Freddy Dupont, Welly et Aimé Trahan, MM. et Mmes Hormidas Dupont, Oscar Trahan, Léo/Ferron, MM. Raoul Milot, Aléric Milot, Mlle Rita Milot, MM. et Mmes Henri Gendron, Henri Desaulniers. De La Pointe du Lac: M. Elie-Paul Héroux, De St-Elie: Mlle Lucienne Trahan. —M. l'abbé E. Lamy, vicaire à St-Barnabé, de passage au presbytère et chez sa sœur Mme Aïde Chagné, dernièrement. —Mlles Aïce Dupont, de Charette et Flora Marcellier, de St-Barnabé, passent quelques jours chez M. Hormidas Dupont.

LOUISEVILLE

(De notre Correspondant) Fête des Rois Louiseville.—La fête des Rois a été célébrée avec grande solennité dans notre église paroissiale parée pour la circonstance de ses belles décorations de fête. La grand'messe fut dite par M. l'abbé A. Foucher, vicaire à St-Léon, et enfant de la paroisse. La chorale des hommes et des élèves des RR. Frères rendirent très bien la 2e messe grégorienne, dans le Credo, le Et incarnatus est, de l'abbé Panetton; A l'offertoire Adeste Fideles, avec grandes variations. M. l'abbé J. Mongrain, dirigeait le chant. Mme D. Ringuette, organiste était l'accompagnatrice. M. le curé E. Panetton donna le sermon de circonstance.

Baptême

M. et Mme Arthur Lamy, née Antonia Généreux font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le jour de Noël sous les noms de Marie-Louise-Noëlla. Parrain, M. Ernest Généreux et marraine, Marie-Louise Cayer.

Elu maire de la paroisse

Mercredi, 14 janvier a eu lieu à l'Hôtel de Ville une grande assemblée pour l'élection d'un nouveau maire en remplacement de M. Les-Joseph Thésdel, notre nouveau député qui vient de résigner, après avoir dignement rempli sa charge pendant quatre termes consécutifs. M. Hector Lesage, cultivateur

de la paroisse de la Rivière du Loup (ranz Chacoura) a été élu maire par acclamation. Nos félicitations à M. Lesage. A cette même assemblée il y eut l'élection des conseillers. Les MM. suivants ont été élus: Aimé Gravel, Iréné Caron, Napoléon Guillemlte.

Statistiques Dans le cours de l'année 1930, il y eut 61 naissances, 37 mortalités, 10 mariages.

Mariage: Milette-Bourassa

Ces jours derniers a été béni par M. l'abbé L. Paquin, vicaire, dans notre église paroissiale, décorée pour la circonstance de ses belles parures, le mariage de M. Emery Milette, fils de M. Ferdinand Milette, avec Mlle Estelle Bourassa, fille de M. Arthur Bourassa. Les mariés avaient pour témoins leurs pères respectifs, M. Henri Bourassa, frère de la mariée et Mlle Marie Milette, étaient garçon et fille d'honneur. Le choeur de chant des Enfants de Marie fit les frais du chant. Elles rendirent très bien les cantiques suivants: Dieu Créateur, Seigneur, je ne suis pas digne, Vierge douce et élément. Mlle Yvonne Lord était l'accompagnatrice. La mariée portait un manteau brun avec fourrure en rat musqué, chapeau métallique doré, bas et souliers bruns. Le marié portait un pardessus bleu marine, chapeau et gants gris. Après le mariage, la mariée qui portait sur sa tête le voile blanc, se rendit à l'autel de Marie et récita à haute voix l'acte de consécration. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. Arthur Bourassa, père de la mariée, où un grand banquet fut donné. Assistèrent à la nocce: M. et Mme Arthur Bourassa, M. Henri Bourassa et Mlle Marie Milette, M. et Mme Hermas Milette, Mlle Yvette Bourassa, M. et Mme Isaac Grenier et leurs enfants Jeannette, Omer et Emile Grenier, Mme Léo Grenier, MM. Albéric Lesage, Welly Noël, Ferdinand et Joseph Milette, Mlle Rachel Hébert, Mlle Yvette Vallières, M. et Mme Louis-Georges Vallières, Mme Guimond, etc. Le soir tous se rendirent chez M. Ferdinand Milette, à Yamachiche, où un splendide souper les attendait; la veillée se fit aussi là. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple. Le club de La Bonne Entente se réunissait ces jours-ci chez Mlle Yvonne Lord. Font parties du club: Mlles Jeannette Béland, Eugénine et Laure Buisnières, Antoinette Dusablon, Angéline Caron, Simonne et Claire Benoit, Adrienne et Antoinette Coult. Les prix furent gagnés par Mlles Jeannette Béland et Antoinette Cloutier. M. Arthur L. Auger, à Montréal pour assister aux funérailles de sa belle-sœur, Mme Beaudry, décédée le jour de l'an. Mme Donat J. Lesage est allée à Montréal ces jours derniers visiter sa fille Sœur Marie-des-Martyrs, au couvent des SS. de la Providence, à St-Vincent-de-Paul, au joar de l'an. M. et Mme Cyrille Jutras, M. et Mme Lucien Beauchemin, M. et Mme J.-A. Sansiçon et leurs enfants tous chez leur père, M. J.-A. Jutras, à l'occasion des Fêtes. Mlle Juliette Langevin, de passage aux Trois-Rivières. M. et Mme J.-H. Gélinas et Mlle Eva Matteau, de St-Barnabé, Mlle Laura Matteau, des Trois-Rivières, M. D. Ricard, de St-Thomas de Caxton, tous de passage chez M. Arthur Lacombe. Mme Vve J.-E. Vermette à Montréal pour quelques jours. Mme J.-A. Jutras est allée aux funérailles de sa mère Mme Philippe Beauchemin à St-Elie de-Caxton. M. et Mme Armand Lamirande, de Montréal, M. Paul-Émile Lamirande chez leur père, M. Georges A. Lamirande. M. Donat Bourk et sa famille, à Plessisville pour les Fêtes. Mlle Lucienne Rinfret, de Rawdon, est venue passer ses vacances des Fêtes chez son père, M. Omer Rinfret. M. l'abbé Alphonse Caron était dans sa famille pour les Fêtes de Noël aux Rois.

M. et Mme Lacerte des Trois-Rivières, chez Mme Jos. Leblanc, mère de Mme Lacerte. —M. Adrien Caron, de Québec, chez son père, M. Clotis Caron. —M. Albert Chevalier, de Montréal, chez son père M. Arthur Chevalier. —M. et Mme Albert Lapathier, de St-Gabriel de Brandon, chez M. F.-X. Héroux. —M. Antoine Dionne, de Montréal, chez son père M. F. Dionne. —Mlle Simonne Caron, garde-malade à Montréal, est venue passer quelques jours chez son père, M. Gustave Caron. —M. St-Pierre, de Montréal, chez son père, M. Philozan St-Pierre. —Mlle Dorothée Lesage a fait une belle promenade chez ses parents à Champlain ces jours derniers. Le service fut chanté par M. le vicaire Camirand. Les porteurs furent: M. M. Antonio et Albert Vincent, Raymond Gélinas et M. Beaulieu. Nos sympathies à la famille en deuil. Hockey Dimanche le 11, nouvelle rencontre des Ste-Flore avec les amateurs de Grand'Mère. On se disputa chaudement la partie, mais la victoire resta encore au Ste-Flore avec un score de 3 à 1. Malade Mme Henri Ledue est depuis quelques jours à l'hôpital de Grand'Mère, dangereusement malade. En promenade Mme F.-X. Ledue et Mlle Valentin Ledue en promenade pour quelques semaines à Montréal, Beauharnois, etc. Page 2 Annonce DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit. Frais payés, timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 20-22-27-29-3-5. Province de Québec, District de Nicolet, No 692 Cour Supérieure DAME DORILDA BROUSSEAU, domiciliée en la cité de Sorel, district de Richelieu, épouse commune en biens de Emile, alias Hermile Tousignant, autrefois cultivateur de Ste-Sophie de Lévrard, district de Nicolet, et maintenant résidant aux États-Unis d'Amérique, dans l'Etat de Vermont. Demanderesse, vs Défendeur. La demanderesse dument autorisée en justice a intenté une action en séparation de corps et de biens contre le défendeur, ce 24e jour de décembre 1930. —Nicolet, 29 décembre 1930. René DUGUAY, Procureur de la demanderesse, 31-5-13-20

de la paroisse de la Rivière du Loup (ranz Chacoura) a été élu maire par acclamation. Nos félicitations à M. Lesage. A cette même assemblée il y eut l'élection des conseillers. Les MM. suivants ont été élus: Aimé Gravel, Iréné Caron, Napoléon Guillemlte.

Mariage: Milette-Bourassa

Ces jours derniers a été béni par M. l'abbé L. Paquin, vicaire, dans notre église paroissiale, décorée pour la circonstance de ses belles parures, le mariage de M. Emery Milette, fils de M. Ferdinand Milette, avec Mlle Estelle Bourassa, fille de M. Arthur Bourassa. Les mariés avaient pour témoins leurs pères respectifs, M. Henri Bourassa, frère de la mariée et Mlle Marie Milette, étaient garçon et fille d'honneur. Le choeur de chant des Enfants de Marie fit les frais du chant. Elles rendirent très bien les cantiques suivants: Dieu Créateur, Seigneur, je ne suis pas digne, Vierge douce et élément. Mlle Yvonne Lord était l'accompagnatrice. La mariée portait un manteau brun avec fourrure en rat musqué, chapeau métallique doré, bas et souliers bruns. Le marié portait un pardessus bleu marine, chapeau et gants gris. Après le mariage, la mariée qui portait sur sa tête le voile blanc, se rendit à l'autel de Marie et récita à haute voix l'acte de consécration. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. Arthur Bourassa, père de la mariée, où un grand banquet fut donné. Assistèrent à la nocce: M. et Mme Arthur Bourassa, M. Henri Bourassa et Mlle Marie Milette, M. et Mme Hermas Milette, Mlle Yvette Bourassa, M. et Mme Isaac Grenier et leurs enfants Jeannette, Omer et Emile Grenier, Mme Léo Grenier, MM. Albéric Lesage, Welly Noël, Ferdinand et Joseph Milette, Mlle Rachel Hébert, Mlle Yvette Vallières, M. et Mme Louis-Georges Vallières, Mme Guimond, etc. Le soir tous se rendirent chez M. Ferdinand Milette, à Yamachiche, où un splendide souper les attendait; la veillée se fit aussi là. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple. Le club de La Bonne Entente se réunissait ces jours-ci chez Mlle Yvonne Lord. Font parties du club: Mlles Jeannette Béland, Eugénine et Laure Buisnières, Antoinette Dusablon, Angéline Caron, Simonne et Claire Benoit, Adrienne et Antoinette Coult. Les prix furent gagnés par Mlles Jeannette Béland et Antoinette Cloutier. M. Arthur L. Auger, à Montréal pour assister aux funérailles de sa belle-sœur, Mme Beaudry, décédée le jour de l'an. Mme Donat J. Lesage est allée à Montréal ces jours derniers visiter sa fille Sœur Marie-des-Martyrs, au couvent des SS. de la Providence, à St-Vincent-de-Paul, au joar de l'an. M. et Mme Cyrille Jutras, M. et Mme Lucien Beauchemin, M. et Mme J.-A. Sansiçon et leurs enfants tous chez leur père, M. J.-A. Jutras, à l'occasion des Fêtes. Mlle Juliette Langevin, de passage aux Trois-Rivières. M. et Mme J.-H. Gélinas et Mlle Eva Matteau, de St-Barnabé, Mlle Laura Matteau, des Trois-Rivières, M. D. Ricard, de St-Thomas de Caxton, tous de passage chez M. Arthur Lacombe. Mme Vve J.-E. Vermette à Montréal pour quelques jours. Mme J.-A. Jutras est allée aux funérailles de sa mère Mme Philippe Beauchemin à St-Elie de-Caxton. M. et Mme Armand Lamirande, de Montréal, M. Paul-Émile Lamirande chez leur père, M. Georges A. Lamirande. M. Donat Bourk et sa famille, à Plessisville pour les Fêtes. Mlle Lucienne Rinfret, de Rawdon, est venue passer ses vacances des Fêtes chez son père, M. Omer Rinfret. M. l'abbé Alphonse Caron était dans sa famille pour les Fêtes de Noël aux Rois.

Après le mariage, la mariée qui portait sur sa tête le voile blanc, se rendit à l'autel de Marie et récita à haute voix l'acte de consécration. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. Arthur Bourassa, père de la mariée, où un grand banquet fut donné. Assistèrent à la nocce: M. et Mme Arthur Bourassa, M. Henri Bourassa et Mlle Marie Milette, M. et Mme Hermas Milette, Mlle Yvette Bourassa, M. et Mme Isaac Grenier et leurs enfants Jeannette, Omer et Emile Grenier, Mme Léo Grenier, MM. Albéric Lesage, Welly Noël, Ferdinand et Joseph Milette, Mlle Rachel Hébert, Mlle Yvette Vallières, M. et Mme Louis-Georges Vallières, Mme Guimond, etc. Le soir tous se rendirent chez M. Ferdinand Milette, à Yamachiche, où un splendide souper les attendait; la veillée se fit aussi là. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple. Le club de La Bonne Entente se réunissait ces jours-ci chez Mlle Yvonne Lord. Font parties du club: Mlles Jeannette Béland, Eugénine et Laure Buisnières, Antoinette Dusablon, Angéline Caron, Simonne et Claire Benoit, Adrienne et Antoinette Coult. Les prix furent gagnés par Mlles Jeannette Béland et Antoinette Cloutier. M. Arthur L. Auger, à Montréal pour assister aux funérailles de sa belle-sœur, Mme Beaudry, décédée le jour de l'an. Mme Donat J. Lesage est allée à Montréal ces jours derniers visiter sa fille Sœur Marie-des-Martyrs, au couvent des SS. de la Providence, à St-Vincent-de-Paul, au joar de l'an. M. et Mme Cyrille Jutras, M. et Mme Lucien Beauchemin, M. et Mme J.-A. Sansiçon et leurs enfants tous chez leur père, M. J.-A. Jutras, à l'occasion des Fêtes. Mlle Juliette Langevin, de passage aux Trois-Rivières. M. et Mme J.-H. Gélinas et Mlle Eva Matteau, de St-Barnabé, Mlle Laura Matteau, des Trois-Rivières, M. D. Ricard, de St-Thomas de Caxton, tous de passage chez M. Arthur Lacombe. Mme Vve J.-E. Vermette à Montréal pour quelques jours. Mme J.-A. Jutras est allée aux funérailles de sa mère Mme Philippe Beauchemin à St-Elie de-Caxton. M. et Mme Armand Lamirande, de Montréal, M. Paul-Émile Lamirande chez leur père, M. Georges A. Lamirande. M. Donat Bourk et sa famille, à Plessisville pour les Fêtes. Mlle Lucienne Rinfret, de Rawdon, est venue passer ses vacances des Fêtes chez son père, M. Omer Rinfret. M. l'abbé Alphonse Caron était dans sa famille pour les Fêtes de Noël aux Rois.

Après le mariage, la mariée qui portait sur sa tête le voile blanc, se rendit à l'autel de Marie et récita à haute voix l'acte de consécration. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. Arthur Bourassa, père de la mariée, où un grand banquet fut donné. Assistèrent à la nocce: M. et Mme Arthur Bourassa, M. Henri Bourassa et Mlle Marie Milette, M. et Mme Hermas Milette, Mlle Yvette Bourassa, M. et Mme Isaac Grenier et leurs enfants Jeannette, Omer et Emile Grenier, Mme Léo Grenier, MM. Albéric Lesage, Welly Noël, Ferdinand et Joseph Milette, Mlle Rachel Hébert, Mlle Yvette Vallières, M. et Mme Louis-Georges Vallières, Mme Guimond, etc. Le soir tous se rendirent chez M. Ferdinand Milette, à Yamachiche, où un splendide souper les attendait; la veillée se fit aussi là. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple. Le club de La Bonne Entente se réunissait ces jours-ci chez Mlle Yvonne Lord. Font parties du club: Mlles Jeannette Béland, Eugénine et Laure Buisnières, Antoinette Dusablon, Angéline Caron, Simonne et Claire Benoit, Adrienne et Antoinette Coult. Les prix furent gagnés par Mlles Jeannette Béland et Antoinette Cloutier. M. Arthur L. Auger, à Montréal pour assister aux funérailles de sa belle-sœur, Mme Beaudry, décédée le jour de l'an. Mme Donat J. Lesage est allée à Montréal ces jours derniers visiter sa fille Sœur Marie-des-Martyrs, au couvent des SS. de la Providence, à St-Vincent-de-Paul, au joar de l'an. M. et Mme Cyrille Jutras, M. et Mme Lucien Beauchemin, M. et Mme J.-A. Sansiçon et leurs enfants tous chez leur père, M. J.-A. Jutras, à l'occasion des Fêtes. Mlle Juliette Langevin, de passage aux Trois-Rivières. M. et Mme J.-H. Gélinas et Mlle Eva Matteau, de St-Barnabé, Mlle Laura Matteau, des Trois-Rivières, M. D. Ricard, de St-Thomas de Caxton, tous de passage chez M. Arthur Lacombe. Mme Vve J.-E. Vermette à Montréal pour quelques jours. Mme J.-A. Jutras est allée aux funérailles de sa mère Mme Philippe Beauchemin à St-Elie de-Caxton. M. et Mme Armand Lamirande, de Montréal, M. Paul-Émile Lamirande chez leur père, M. Georges A. Lamirande. M. Donat Bourk et sa famille, à Plessisville pour les Fêtes. Mlle Lucienne Rinfret, de Rawdon, est venue passer ses vacances des Fêtes chez son père, M. Omer Rinfret. M. l'abbé Alphonse Caron était dans sa famille pour les Fêtes de Noël aux Rois.

Après le mariage, la mariée qui portait sur sa tête le voile blanc, se rendit à l'autel de Marie et récita à haute voix l'acte de consécration. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. Arthur Bourassa, père de la mariée, où un grand banquet fut donné. Assistèrent à la nocce: M. et Mme Arthur Bourassa, M. Henri Bourassa et Mlle Marie Milette, M. et Mme Hermas Milette, Mlle Yvette Bourassa, M. et Mme Isaac Grenier et leurs enfants Jeannette, Omer et Emile Grenier, Mme Léo Grenier, MM. Albéric Lesage, Welly Noël, Ferdinand et Joseph Milette, Mlle Rachel Hébert, Mlle Yvette Vallières, M. et Mme Louis-Georges Vallières, Mme Guimond, etc. Le soir tous se rendirent chez M. Ferdinand Milette, à Yamachiche, où un splendide souper les attendait; la veillée se fit aussi là. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple. Le club de La Bonne Entente se réunissait ces jours-ci chez Mlle Yvonne Lord. Font parties du club: Mlles Jeannette Béland, Eugénine et Laure Buisnières, Antoinette Dusablon, Angéline Caron, Simonne et Claire Benoit, Adrienne et Antoinette Coult. Les prix furent gagnés par Mlles Jeannette Béland et Antoinette Cloutier. M. Arthur L. Auger, à Montréal pour assister aux funérailles de sa belle-sœur, Mme Beaudry, décédée le jour de l'an. Mme Donat J. Lesage est allée à Montréal ces jours derniers visiter sa fille Sœur Marie-des-Martyrs, au couvent des SS. de la Providence, à St-Vincent-de-Paul, au joar de l'an. M. et Mme Cyrille Jutras, M. et Mme Lucien Beauchemin, M. et Mme J.-A. Sansiçon et leurs enfants tous chez leur père, M. J.-A. Jutras, à l'occasion des Fêtes. Mlle Juliette Langevin, de passage aux Trois-Rivières. M. et Mme J.-H. Gélinas et Mlle Eva Matteau, de St-Barnabé, Mlle Laura Matteau, des Trois-Rivières, M. D. Ricard, de St-Thomas de Caxton, tous de passage chez M. Arthur Lacombe. Mme Vve J.-E. Vermette à Montréal pour quelques jours. Mme J.-A. Jutras est allée aux funérailles de sa mère Mme Philippe Beauchemin à St-Elie de-Caxton. M. et Mme Armand Lamirande, de Montréal, M. Paul-Émile Lamirande chez leur père, M. Georges A. Lamirande. M. Donat Bourk et sa famille, à Plessisville pour les Fêtes. Mlle Lucienne Rinfret, de Rawdon, est venue passer ses vacances des Fêtes chez son père, M. Omer Rinfret. M. l'abbé Alphonse Caron était dans sa famille pour les Fêtes de Noël aux Rois.

Après le mariage, la mariée qui portait sur sa tête le voile blanc, se rendit à l'autel de Marie et récita à haute voix l'acte de consécration. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. Arthur Bourassa, père de la mariée, où un grand banquet fut donné. Assistèrent à la nocce: M. et Mme Arthur Bourassa, M. Henri Bourassa et Mlle Marie Milette, M. et Mme Hermas Milette, Mlle Yvette Bourassa, M. et Mme Isaac Grenier et leurs enfants Jeannette, Omer et Emile Grenier, Mme Léo Grenier, MM. Albéric Lesage, Welly Noël, Ferdinand et Joseph Milette, Mlle Rachel Hébert, Mlle Yvette Vallières, M. et Mme Louis-Georges Vallières, Mme Guimond, etc. Le soir tous se rendirent chez M. Ferdinand Milette, à Yamachiche, où un splendide souper les attendait; la veillée se fit aussi là. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple. Le club de La Bonne Entente se réunissait ces jours-ci chez Mlle Yvonne Lord. Font parties du club: Mlles Jeannette Béland, Eugénine et Laure Buisnières, Antoinette Dusablon, Angéline Caron, Simonne et Claire Benoit, Adrienne et Antoinette Coult. Les prix furent gagnés par Mlles Jeannette Béland et Antoinette Cloutier. M. Arthur L. Auger, à Montréal pour assister aux funérailles de sa belle-sœur, Mme Beaudry, décédée le jour de l'an. Mme Donat J. Lesage est allée à Montréal ces jours derniers visiter sa fille Sœur Marie-des-Martyrs, au couvent des SS. de la Providence, à St-Vincent-de-Paul, au joar de l'an. M. et Mme Cyrille Jutras, M. et Mme Lucien Beauchemin, M. et Mme J.-A. Sansiçon et leurs enfants tous chez leur père, M. J.-A. Jutras, à l'occasion des Fêtes. Mlle Juliette Langevin, de passage aux Trois-Rivières. M. et Mme J.-H. Gélinas et Mlle Eva Matteau, de St-Barnabé, Mlle Laura Matteau, des Trois-Rivières, M. D. Ricard, de St-Thomas de Caxton, tous de passage chez M. Arthur Lacombe. Mme Vve J.-E. Vermette à Montréal pour quelques jours. Mme J.-A. Jutras est allée aux funérailles de sa mère Mme Philippe Beauchemin à St-Elie de-Caxton. M. et Mme Armand Lamirande, de Montréal, M. Paul-Émile Lamirande chez leur père, M. Georges A. Lamirande. M. Donat Bourk et sa famille, à Plessisville pour les Fêtes. Mlle Lucienne Rinfret, de Rawdon, est venue passer ses vacances des Fêtes chez son père, M. Omer Rinfret. M. l'abbé Alphonse Caron était dans sa famille pour les Fêtes de Noël aux Rois.

Après le mariage, la mariée qui portait sur sa tête le voile blanc, se rendit à l'autel de Marie et récita à haute voix l'acte de consécration. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. Arthur Bourassa, père de la mariée, où un grand banquet fut donné. Assistèrent à la nocce: M. et Mme Arthur Bourassa, M. Henri Bourassa et Mlle Marie Milette, M. et Mme Hermas Milette, Mlle Yvette Bourassa, M. et Mme Isaac Grenier et leurs enfants Jeannette, Omer et Emile Grenier, Mme Léo Grenier, MM. Albéric Lesage, Welly Noël, Ferdinand et Joseph Milette, Mlle Rachel Hébert, Mlle Yvette Vallières, M. et Mme Louis-Georges Vallières, Mme Guimond, etc. Le soir tous se rendirent chez M. Ferdinand Milette, à Yamachiche, où un splendide souper les attendait; la veillée se fit aussi là. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple. Le club de La Bonne Entente se réunissait ces jours-ci chez Mlle Yvonne Lord. Font parties du club: Mlles Jeannette Béland, Eugénine et Laure Buisnières, Antoinette Dusablon, Angéline Caron, Simonne et Claire Benoit, Adrienne et Antoinette Coult. Les prix furent gagnés par Mlles Jeannette Béland et Antoinette Cloutier. M. Arthur L. Auger, à Montréal pour assister aux funérailles de sa belle-sœur, Mme Beaudry, décédée le jour de l'an. Mme Donat J. Lesage est allée à Montréal ces jours derniers visiter sa fille Sœur Marie-des-Martyrs, au couvent des SS. de la Providence, à St-Vincent-de-Paul, au joar de l'an. M. et Mme Cyrille Jutras, M. et Mme Lucien Beauchemin, M. et Mme J.-A. Sansiçon et leurs enfants tous chez leur père, M. J.-A. Jutras, à l'occasion des Fêtes. Mlle Juliette Langevin, de passage aux Trois-Rivières. M. et Mme J.-H. Gélinas et Mlle Eva Matteau, de St-Barnabé, Mlle Laura Matteau, des Trois-Rivières, M. D. Ricard, de St-Thomas de Caxton, tous de passage chez M. Arthur Lacombe. Mme Vve J.-E. Vermette à Montréal pour quelques jours. Mme J.-A. Jutras est allée aux funérailles de sa mère Mme Philippe Beauchemin à St-Elie de-Caxton. M. et Mme Armand Lamirande, de Montréal, M. Paul-Émile Lamirande chez leur père, M. Georges A. Lamirande. M. Donat Bourk et sa famille, à Plessisville pour les Fêtes. Mlle Lucienne Rinfret, de Rawdon, est venue passer ses vacances des Fêtes chez son père, M. Omer Rinfret. M. l'abbé Alphonse Caron était dans sa famille pour les Fêtes de Noël aux Rois.

Après le mariage, la mariée qui portait sur sa tête le voile blanc, se rendit à l'autel de Marie et récita à haute voix l'acte de consécration. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. Arthur Bourassa, père de la mariée, où un grand banquet fut donné. Assistèrent à la nocce: M. et Mme Arthur Bourassa, M. Henri Bourassa et Mlle Marie Milette, M. et Mme Hermas Milette, Mlle Yvette Bourassa, M. et Mme Isaac Grenier et leurs enfants Jeannette, Omer et Emile Grenier, Mme Léo Grenier, MM. Albéric Lesage, Welly Noël, Ferdinand et Joseph Milette, Mlle Rachel Hébert, Mlle Yvette Vallières, M. et Mme Louis-Georges Vallières, Mme Guimond, etc. Le soir tous se rendirent chez M. Ferdinand Milette, à Yamachiche, où un splendide souper les attendait; la veillée se fit aussi là. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple. Le club de La Bonne Entente se réunissait ces jours-ci chez Mlle Yvonne Lord. Font parties du club: Mlles Jeannette Béland, Eugénine et Laure Buisnières, Antoinette Dusablon, Angéline Caron, Simonne et Claire Benoit, Adrienne et Antoinette Coult. Les prix furent gagnés par Mlles Jeannette Béland et Antoinette Cloutier. M. Arthur L. Auger, à Montréal pour assister aux funérailles de sa belle-sœur, Mme Beaudry, décédée le jour de l'an. Mme Donat J. Lesage est allée à Montréal ces jours derniers visiter sa fille Sœur Marie-des-Martyrs, au couvent des SS. de la Providence, à St-Vincent-de-Paul, au joar de l'an. M. et Mme Cyrille Jutras, M. et Mme Lucien Beauchemin, M. et Mme J.-A. Sansiçon et leurs enfants tous chez leur père, M. J.-A. Jutras, à l'occasion des Fêtes. Mlle Juliette Langevin, de passage aux Trois-Rivières. M. et Mme J.-H. Gélinas et Mlle Eva Matteau, de St-Barnabé, Mlle Laura Matteau, des Trois-Rivières, M. D. Ricard, de St-Thomas de Caxton, tous de passage chez M. Arthur Lacombe. Mme Vve J.-E. Vermette à Montréal pour quelques jours. Mme J.-A. Jutras est allée aux funérailles de sa mère Mme Philippe Beauchemin à St-Elie de-Caxton. M. et Mme Armand Lamirande, de Montréal, M. Paul-Émile Lamirande chez leur père, M. Georges A. Lamirande. M. Donat Bourk et sa famille, à Plessisville pour les Fêtes. Mlle Lucienne Rinfret, de Rawdon, est venue passer ses vacances des Fêtes chez son père, M. Omer Rinfret. M. l'abbé Alphonse Caron était dans sa famille pour les Fêtes de Noël aux Rois.

Après le mariage, la mariée qui portait sur sa tête le voile blanc, se rendit à l'autel de Marie et récita à haute voix l'acte de consécration. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. Arthur Bourassa, père de la mariée, où un grand banquet fut donné. Assistèrent à la nocce: M. et Mme Arthur Bourassa, M. Henri Bourassa et Mlle Marie Milette, M. et Mme Hermas Milette, Mlle Yvette Bourassa, M. et Mme Isaac Grenier et leurs enfants Jeannette, Omer et Emile Grenier, Mme Léo Grenier, MM. Albéric Lesage, Welly Noël, Ferdinand et Joseph Milette, Mlle Rachel Hébert, Mlle Yvette Vallières, M. et Mme Louis-Georges Vallières, Mme Guimond, etc. Le soir tous se rendirent chez M. Ferdinand Milette, à Yamachiche, où un splendide souper les attendait; la veillée se fit aussi là. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple. Le club de La Bonne Entente se réunissait ces jours-ci chez Mlle Yvonne Lord. Font parties du club: Mlles Jeannette Béland, Eugénine et Laure Buisnières, Antoinette Dusablon, Angéline Caron, Simonne et Claire Benoit, Adrienne et Antoinette Coult. Les prix furent gagnés par Mlles Jeannette Béland et Antoinette Cloutier. M. Arthur L. Auger, à Montréal pour assister aux funérailles de sa belle-sœur, Mme Beaudry, décédée le jour de l'an. Mme Donat J. Lesage est allée à Montréal ces jours derniers visiter sa fille Sœur Marie-des-Martyrs, au couvent des SS. de la Providence, à St-Vincent-de-Paul, au joar de l'an. M. et Mme Cyrille Jutras, M. et Mme Lucien Beauchemin, M. et Mme J.-A. Sansiçon et leurs enfants tous chez leur père, M. J.-A. Jutras, à l'occasion des Fêtes. Mlle Juliette Langevin, de passage aux Trois-Rivières. M. et Mme J.-H. Gélinas et Mlle Eva Matteau, de St-Barnabé, Mlle Laura Matteau, des Trois-Rivières, M. D. Ricard, de St-Thomas de Caxton, tous de passage chez M. Arthur Lacombe. Mme Vve J.-E. Vermette à Montréal pour quelques jours. Mme J.-A. Jutras est allée aux funérailles de sa mère Mme Philippe Beauchemin à St-Elie de-Caxton. M. et Mme Armand Lamirande, de Montréal, M. Paul-Émile Lamirande chez leur père, M. Georges A. Lamirande. M. Donat Bourk et sa famille, à Plessisville pour les Fêtes. Mlle Lucienne Rinfret, de Rawdon, est venue passer ses vacances des Fêtes chez son père, M. Omer Rinfret. M. l'abbé Alphonse Caron était dans sa famille pour les Fêtes de Noël aux Rois.

Après le mariage, la mariée qui portait sur sa tête le voile blanc, se rendit à l'autel de Marie et récita à haute voix l'acte de consécration. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. Arthur Bourassa, père de la mariée, où un grand banquet fut donné. Assistèrent à la nocce: M. et Mme Arthur Bourassa, M. Henri Bourassa et Mlle Marie Milette, M. et Mme Hermas Milette, Mlle Yvette Bourassa, M. et Mme Isaac Grenier et leurs enfants Jeannette, Omer et Emile Grenier, Mme Léo Grenier, MM. Albéric Lesage, Welly Noël, Ferdinand et Joseph Milette, Mlle Rachel Hébert, Mlle Yvette Vallières, M. et Mme Louis-Georges Vallières, Mme Guimond, etc. Le soir tous se rendirent chez M. Ferdinand Milette, à Yamachiche, où un splendide souper les attendait; la veillée se fit aussi là. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple. Le club de La Bonne Entente se réunissait ces jours-ci chez Mlle Yvonne Lord. Font parties du club: Mlles Jeannette Béland, Eugénine et Laure Buisnières, Antoin

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Eteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI 20 JANVIER 1931

PAGE TROIS

Défense de nos Origines

C'est le titre du 17^{ème} volume des "Mélanges Historiques" de Benjamin Sulte que vient de publier le continuateur de notre historien national, M. Gérard Malchoussé. M. Malchoussé a apporté dans la compilation des notes de celui qui fut son ami et son maître, le même soin et le même souci d'exactitude que nous trouvons dans toute l'oeuvre posthume de Sulte.

Dans ce volume 17^{ème} de ses Mélanges historiques, Sulte s'applique à repousser toutes légendes insinuant que, après tout, la formation de notre nationalité canadienne-française s'est faite beaucoup à la légère, et que la race est un peu le composé hybride d'unions de français à des femmes sauvages, que le gros de la population d'aujourd'hui descend d'ancêtres soldats, particulièrement du fameux régiment de Carignan. Un farceur du nom de La Hontan, s'est amusé à dire même que les filles "filles du roi", étaient dirigées vers le Canada, quand au contraire c'était aux Antilles ou à la Nouvelle-Orléans que la France déportait ces débâchées.

Benjamin Sulte fait bon marché de ces vilénies, et démontre avec preuve à l'appui que les origines de la race sont pures, et que nous avons toutes les raisons d'en être fiers. Il démontre que les familles touchées de la colonie se sont établies ici surtout de 1634 à 1663. Elles venaient par petits groupes, et de préférence d'un seul endroit de France. Elles formaient un noyau de population de deux mille âmes en 1663. Les hommes qui connaissaient déjà le travail de la terre s'y adonnaient de préférence ici et continuaient leur lourde et courageuse besogne dans une terre neuve mais extraordinairement fertile. La plupart amenaient ici leurs femmes et leurs enfants, contrairement à ce qui arriva par la suite, de 1663 à 1680. Durant cette seconde période, trois mille personnes vinrent de France, mais d'endroits divers; elles ne connaissaient moins bien entre elles, et ignoraient le travail de la terre; la plupart n'étaient pas mariées.

D'après Sulte la véritable période de formation de la race va surtout de 1634 à 1663. Ceux qui s'établirent en Nouvelle-France durant ce temps donneront la preuve de sérieux de leur acte et de leur intention de faire oeuvre durable. Ils étaient tous des habitants sérieux et ce qui le démontre c'est que les terres qu'ils prirent en arrivant au pays sont demeurées invariablement en leur possession, et que, dans la moitié des cas, ces fermes appartenaient encore à leurs descendants. Or ces paysans qui ont fait oeuvre au pays étaient d'une valeur morale incontestable, et formaient par leur courage et leur esprit de travail les ancêtres les plus recommandables d'un peuple peiné et encoeuré.

Sulte voit dans cette prise définitive de possession du sol l'acte de gens qui viennent ici dans l'idée bien arrêtée d'y faire oeuvre et d'y rester. Ce n'est pas le caractère d'un peuple qui se trouve rassemblé par hasard sur un coin de globe et qui ne sait rien faire de durable. Il remarque aussi qu'en différents endroits de l'Amérique du Nord ou d'un groupe de habitants venus d'Europe et de France. Mais que ces gens qui n'étaient pas de hommes des champs, quittaient la terre à la première occasion pour entreprendre d'autre besogne. Au Canada, dit encore Sulte, il en fut autrement; chacun des colons savait ce qu'il venait faire ici, il se mettait à défricher parce qu'il entendait cette besogne et la recherchait de préférence à toute autre; nous savons qu'il s'en tirait à merveille.

Et Benjamin Sulte déclare avec une évidente satisfaction que c'est parce que ce colon de choix ne sortit pas des faubourgs des villes. Ardent au travail, expert en son art, il se créait un avenir sans tâtonner, sans rêve de mines d'or, mais creusant une mine plus riche que celles-ci. Cet homme ne se laissait rempaler par personne. Aux nouveaux venus il livrait l'espace non encore occupé et conservait son fonds.

Sulte n'admet pas que les soldats de Carignan aient été pour beaucoup dans l'origine de la race; il ne veut pas non plus que les quelques milliers venus de France aient joué un grand rôle à ce sujet. La plupart des hommes d'armes, une fois leur tâche périlleuse accomplie ici, reprenaient le chemin de France. La vérité est que les véritables défenseurs du sol, ce furent les enfants du sol même, et avec beaucoup plus de courage et de succès que les meilleurs des vieux troupiers. Nos soldats d'ailleurs ont fait merveille sous ce rapport, et il n'y a pas d'éloges qu'ils n'aient mérités.

Résumant le mouvement de 1632 à 1663, Sulte fait les constatations suivantes: "l'influence religieuse prépondérante mettait obstacle au mauvais choix des colons; les colons étaient presque tous cultivateurs et en même temps gens de métiers; la situation militaire était peu attrayante pour les vagabonds et les coureurs des villes. Les témoignages du temps sont unanimes à constater l'état moral admirable de la population. Les serrures n'avaient pas encore pris le chemin du Canada, attendu qu'elles n'étaient pas nécessaires en ce pays."

Sulte dément l'idée que le régiment de Carignan ait joué un rôle dans la formation de la colonie. Le régiment de Carignan arriva en 1665 retourna en France au printemps de 1668. A peu près 400 hommes se fixèrent au pays, mais sur cent officiers, soixante repartirent en France avec leurs troupes, une vingtaine s'adonnèrent au commerce de fourrures, une dizaine devinrent fonctionnaires publics, et dix seulement entreprirent des travaux de culture, mais sans grand succès n'ayant pour ce genre de travail aucune préparation sérieuse. De ce l'influence militaire n'a pas joué le rôle considérable que certains prétendent.

Sulte n'aime pas que l'historien Francis Parkman ait attribué qu'à la France les succès de notre éminent sur tant de points divers de l'Amérique du Nord, tandis que les grandes choses dont il parle ont été accomplies presque toujours et uniquement par des Canadiens, dit Sulte. Lorsque Parkman nomme quelqu'un, dit encore Benjamin Sulte, il a le soin de dire que c'est un Français et presque à tout coup c'est un canadien de naissance, dont le père et parfois le grand-père étaient nés au Canada. Si nos canadiens remportent des succès contre les soldats de la Nouvelle-Angleterre, Parkman nous explique que c'est parce qu'ils sont commandés par des officiers français. Or dit Sulte, dans nos plus beaux succès militaires, tous les commandants de troupes canadiens étaient des Canadiens qui n'avaient pas vu la France.

Plus loin Sulte attrape de belle façon cet étourdi de La Hontan, qui a été expédié au Canada nous ne savons pas pour quelle fréquence, et qui prétend renseigner la société de Paris sur les folichonnes filles du roi qui font la joie de nos canadiens. Sulte démasque le jeu indigne de ce freluchet, et venge la noblesse des véritables filles de France venues au Canada pour être les dignes mères d'une race très pure, et les épouses chevaleresques de nos ancêtres canadiens.

En sorte que la lecture de ce dix-septième volume des Mélanges historiques est à la fois attrayante et instructive, et que cette "Défense de nos origines" a sa place sur les rayons de nos bibliothèques.

JOSEPH BARNARD

La Fortune de M. Perron

Une dépêche de Montréal annonce que l'honorable J.-Léonide Perron, ancien ministre de la Voirie et ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, laisse une succession globale d'environ \$21,000,000 selon les rapports émanant de l'étude de son testament fut rédigé. Homme d'action infatigable, feu M. Perron avait souvent dit à ses intimes que son ambition était de

devenir le Canadien-français le plus riche du Canada. Apparemment l'ancien ministre de l'Agriculture a su réaliser son ambition avant de mourir. Il était directeur de plusieurs grandes entreprises financières et industrielles. Il appert que M. Perron a légué \$1,000 par semaine à son épouse, \$1,000 par mois à sa belle-fille, Mme Jacques Perron et \$25 par semaine à ses fils, Jacques et Guy Perron. Il aurait voulu que ses fils fussent les artisans de leur propre fortune. M. Perron a laissé deux millions et demi aux oeuvres et institutions de charité. Il est assez difficile de connaître les dispositions précises de la succession Perron.

La radiophonie devant la religion et la morale

En un article du Messager du Coeur de Jésus, le R.P. Lahnde, avec sa grande compétence, dénonce les dangers réels de la radiophonie, et en face des dangers expose quelques remèdes possibles. Citons de larges extraits de cet article d'une grave actualité.

10. — Les dangers: — Tout organe public destiné à répandre l'idée peut devenir un danger. Plus cet organe est puissant, plus est redoutable l'abus qu'on en pourrait faire. Or, on ne saurait le nier, la radiophonie est en train de se révéler comme le plus formidable instrument de transmission intellectuelle, artistique et morale qui ait été mis à la disposition de l'homme. Elle donne aux penseurs, aux conférenciers, aux poètes, aux musiciens, avec un minimum d'effort, le maximum de communication, tant par l'étendue que par l'intensité. La pensée confiante au journal ou au livre est restreinte au numéro du tirage, sujet à toutes les lenteurs des transports. Il lui faut, pour se faire admettre, vaincre la résistance qu'offrent chez tout homme l'effort à lire et la lâcheté à réfléchir. Au contraire, la pensée radiodiffusée, ne demandant, pour être accessible, que la peine de tourner un bouton et pouvant aisément s'associer à une occupation matérielle, comme le travail manuel, comme les repas, trouve tout naturellement un public disposé à l'accueillir. De plus, elle est seule à atteindre plusieurs catégories d'auditeurs, fermées, pour une raison ou pour une autre, à l'action du livre et du journal: les illettrés, les pauvres, les aveugles, les infirmes. Par ce seul fait, elle dépasse donc immensément les ressources de l'imprimerie et de la tribune, du théâtre ou de la chaire. Pour ne parler que de la France, on estime qu'il y a, à l'heure actuelle, environ deux millions d'appareils récepteurs en exercice; et il faut généralement multiplier par une moyenne de cinq ou de six ce chiffre pour obtenir le nombre des auditeurs habituels de notre radiodiffusion. Peut-être même l'extension de la radiophonie obtenue par les créations récentes de la "T.S.F. aux aveugles", de la "T.S.F. à l'hôpital", de la "T.S.F. à l'école", en permettant à un unique appareil de toucher un public considérable nous mettrait-elle en mesure de multiplier très largement cette proportion. Enfin, les dernières améliorations de notre matériel, telles que la construction d'appareils "à crade" supprimant les difficultés de l'antenne et surtout d'appareils branchés directement sur le secteur, développeront encore davantage le rayonnement de cette colossale institution. C'est donc déjà, et ce sera chaque jour davantage, presque la totalité des populations du globe, qui sera atteinte et impressionnée par ce mode subtil de propagande.

On aperçoit dès lors toute l'étendue des ravages que pourrait produire, dans un temps très court et sur toute l'extension du pays, une diffusion de doctrines néfastes empruntant cette large voie de communication. Nul ne peut contester que la radiophonie pourrait devenir une effroyable machine de destruction et de corruption si elle était laissée librement à la disposition de ceux qui n'admettent, en matière de morale, aucune loi, aucune barrière, aucune considération, même de décence. Il est, en philosophie et en morale, des théories de mort dont la diffusion doit être interdite au même titre que l'usage abusif des stupéfiants ou la vente des publications dangereuses, d'autant plus que la radiophonie est impossible d'établir ces "sélections de censure" qui peuvent autoriser le délit contrôlé d'une denrée utile aux uns et néfaste pour les autres. Le microphone est aveugle, il atteint indistinctement toutes les catégories sociales.

Mais ce qui ajoute au danger, c'est la puissance de persuasion que peut posséder le haut-parleur quand il est servi par un conférencier doué des dispositions requises: la voix, le timbre, la diction et surtout la langue, le style. L'expérience a montré que l'auditeur, quelles que soient ses convictions personnelles, cède volontiers au charme d'un organe prenant un caractère, habile à voiler la faiblesse ou la perfidie d'un argument (tout comme à intensifier l'appétit troublant à la sensibilité. D'abord,

il écoute, dit-il, pour le seul plaisir de l'audition, tout en se promettant de ne point se laisser influencer par le fond des idées. Mais la musique des sons ou des paroles entraîne aisément après elle l'enthousiasme et bientôt la conviction. Ajoutons que le sans-filisme se trouve placé dans les conditions de réceptivité les plus favorables à la pénétration de l'idée. Le recueillement de l'atmosphère dans laquelle il écoute, l'intimité du décor, l'absence de toute circonstance de nature à le distraire, font que son intelligence est toute concentrée sur le verbe mystérieux, son âme tout ouverte à ces effluves qui le pénétreront profondément. Dès lors, ce n'est plus une idée pure qu'il reçoit: il ne lui plus une telle morte sur la page du journal, sur le feuillet glacé du volume. Il est vraiment en communication directe avec l'âme lointaine qui peut lui verser, tout à tour, ou le poison ou le remède.

De plus, la radiophonie offre ce danger particulier qu'à l'encontre du livre ou du magazine ou de la gravure, elle ne peut être facilement surveillée et contrôlée dans le foyer. Elle fait son oeuvre et ne laisse point de trace. L'enfant, la jeune fille, la femme, qui ne pourraient que maternellement cacher la revue inconvenante ou le livre corrompé, ont, sinon à toute heure, du moins à certaines heures du jour, la fontaine empoisonnée à portée de la main. Un délit de mœurs, en l'absence des parents, c'est le jaillissement ou de la chanson graveleuse ou des doctrines de mort. Un nouveau délit si la porte vient à s'ouvrir, et rien n'apparaît du crime accompli à la faveur des ondes invisibles.

Donc, en théorie, le danger de la radiophonie est flagrant: rien ne peut ni empêcher ses possibilités de malveillance générale et profonde. Autre chose est le fait pratique. Jusqu'à ce jour, dans tous les pays — si nous exceptons le pays des Soviets — les pouvoirs publics, autant que le sentiment des convenances ou de l'opportunité, ont empêché que la radiophonie ne fût exploitée au bénéfice des théories amoralisantes ou violemment antireligieuses. Malgré tout, les directeurs officiels ou privés des postes d'émission ont au moins entrevu les possibilités effrayantes de leur tâche. Ils ont eu conscience d'avoir en mains une arme dont le danger est équivalent — et supérieur — à celui des engins prohibés. Ils ont compris — du moins après expérience — que leur propre intérêt leur commandait, sur ce point une réserve élémentaire. La susceptibilité du public moyen s'est affirmée ici beaucoup plus ombreusement qu'en matière de lecture, de théâtre, ou même de cinéma. Le libre penseur, le sectaire, le libéral, qui accepteraient volontiers, pour eux-mêmes, la transmission de doctrines aliènes, irréligieuses, révolutionnaires ou de propos obscènes, n'admettent pas, généralement, que ces émissions demeurent, dans leur propre foyer, à la portée d'une femme, d'une jeune fille ou d'un enfant. On s'en est aperçu très nettement, en France, lors de certaines émissions risquées de nos postes d'Etat ou de tel de nos postes privés. Les protestations, venant de tous les horizons de la pensée et de toutes les classes sociales, ont répondu spontanément à ces essais malheureux — pour accepter les excuses données — à ces inadéquates des organisateurs de programmes, il n'en reste pas moins vrai: que ces tentatives — ou ces distractions — demeurent toujours possibles et peuvent se multiplier, si l'on néglige le devoir essentiel d'imposer les directives et d'établir un contrôle. Un jour pourra venir où un gouvernement sectaire, voire même un poste privé n'ayant pas à compter avec l'opinion ou la faveur du public — comme il arrive en Russie — pourront diffuser librement les théories les plus délétères ou les émissions les plus immorales.

Il faut donc de toute nécessité qu'on établisse à l'avance des garanties sûres pour prévenir de tels abus et qu'on envisage le moyen de les combattre s'ils venaient à se produire.

Je ne crois pas qu'une âme puisse acquiescer à une union intime avec Notre-Seigneur et une parfaite fidélité au St-Esprit sans une très grande union avec la très sainte Vierge et une grande dépendance sur ses secours.

— Bx Grignon de Montfort

Cap-de-la-Madeleine

(De notre Correspondant)

Funérailles de M. Joseph Paillé

Jeudi matin, avait lieu en la paroisse St-Lazare, les funérailles de M. Joseph Paillé, âgé de 19 ans. Sa mort laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Hector Paillé; quatre frères: M. Georges Paillé, de Montréal, Léo Fainé de Montréal; Armand et Richard, du Cap-de-la-Madeleine, une soeur Mlle Irène, une belle-soeur Mme Georges Fainé.

Le convoi funèbre partit de la demeure de son père, rue Toupin, pour se rendre à l'église St-Lazare, où le service fut célébré par M. l'abbé Désilets, vicaire. Les porteurs, au nombre de six étaient: MM. Georges, Léo, Armand Paillé, ses frères et Roméo Paillé, de St-Wenceslas, Georges-Aimé Proude, et Rodolphe Proude, ses cousins. Il fut inhumé au cimetière paroissial.

Ont offert des Bouquets spirituels: Mme Geo. et Mlle Irène Paillé, l'Académie du Sacré-Coeur, les Frères et les élèves, du Cap; les familles Adéard Paillé et Henri Bétand, St-Wenceslas; les familles Geo. Proude, Alexandre Boisvert du Cap; Mmes Marie-Luce Turbide, Madeleine et Marguerite Thiffault, Christiane Roof, Stella Richard, Laurette Robichaud, Annette Foudrier, Angéline Foudrier, Eva Beaudet, Yvonne Genest, Mmes N. Vivier, H. Mireault, O. Bessette, Arthur Foudrier, M. Lucien Foudrier, Conrad Genest, Albert Desjardins, Roméo Paillé, Arthur Lacoursière, Léo Rivard, Henri Genest, Mlle Rosanna Genest, Béatrice Mahou, M. et Mme Eloi Fellerin, Joseph Carrière, Ernest Fournier, Henri Dusseault, Ferdinand Desjardins, Jeanne Desjardins, Joseph Desjardins, H. Bétand, Joseph Bétand, Adéard Paillé, Mmes Alfred Jacob, Edouard Patterson, N. Dion, Mlle Laurette et Rosette Daviau, Henriette Patterson, Marie-Ange Daviau, M. Benjamin Patterson, Mmes Juliette et Corinne Longvat, Aurora Blanchette, Germaine St-Onge, Annette Ayoite, Anita Roof, Mmes Edouard Trépanier, R. Lotteville, A. St-Onge, J. St-Arnaud, P. Laboussinière, E. Blanchette, M. et Mme O. Rivard, Ludger Bourbeau, M. Lucien St-Onge, Ferdinand Duport, Mmes Germaine St-Onge et d'autres encore.

La plupart de ces gens assistèrent aux funérailles.

La famille Hector Paillé remercie sincèrement tous ceux qui ont pris une part active à leur deuil en leur rendant service ou en venant prier pour leur cher défunt durant les jours de leur deuil.

La famille Ferdinand Desjardins, Montréal, les familles H. Sauvageau, Joseph Thiffault, Robert Désilets, Arthur Foudrier, M. et Mme Henri Dusseault tous du Cap — les familles Joseph Carrière, Omer Tourigny, de St-Wenceslas; les familles Lucien Mahou et Eri Penner, Trois-Rivières; M. et Mme Ernest Fournier, Mmes Odilon Bessette, Alfred Jacob, Mlle Yvonne Genest, Eva Beaudet, inst., Marie-Louise Turbide, Laurette Robichaud, tous du Cap.

Sympathies: L'Académie du Sacré-Coeur, M. Alexandre Boisvert, Walter et Alexandra Boisvert, M. et Mme Geo. Proude, Adrien Proude, Geo. Aimé, Rodolphe et Bibiane Proude, M. et Mme Evariste Sévigny, Mme Arsène Bonin, Mlle Laurette Bonin, M. Robert Trudel, M. et Mme Robert Désilets, Mlle Marie-Jeanne Désilets, M. Eugène Arand, Adrien Guertier, M. M. Sauvageau, Mmes Blanche Sauvageau, Thérèse et Dianne Sauvageau, Mme Urselle Normandin, Mme A. Ayoite, M. et Mme Euchariste Sanson, M. Dollard Grandmont, Mme A. Jacob.

Proposé par M. J.-E. Grégoire et appuyé par tous les membres que le Cercle adresse des Sympathies à Mme Aimé Gagnon à l'occasion de la mort de son époux.

L'Ass. Catholique des Voyageurs de Commerce, par J.-T. Bourassa, Secrétaire-corr.

Proposé par M. S. Descôteaux et appuyé par tous les membres que le Cercle adresse des sympathies à Mme Arthur Bettez à l'occasion de la mort de son époux.

L'Ass. Catholique des Voyageurs de Commerce, par J.-T. Bourassa, Sec.-Corr.

Sympathies

Proposé par M. J.-E. Grégoire et appuyé par tous les membres que le Cercle adresse des Sympathies à Mme Aimé Gagnon à l'occasion de la mort de son époux.

L'Ass. Catholique des Voyageurs de Commerce, par J.-T. Bourassa, Sec.-Corr.

Proposé par M. S. Descôteaux et appuyé par tous les membres que le Cercle adresse des sympathies à Mme Arthur Bettez à l'occasion de la mort de son époux.

L'Ass. Catholique des Voyageurs de Commerce, par J.-T. Bourassa, Sec.-Corr.

Bréviaire Médical

Il vient de paraître, à Paris, un livre depuis longtemps attendu par les missionnaires, les arpentiers, les ingénieurs, tous ceux enfin qui commandent aux avant-postes de la civilisation. C'est un "Bréviaire Médical" (1) de plus de sept cents pages, orné de nombreuses gravures et de planches en couleur, véritable compendium de toutes les notions médicales indispensables à un blanc vivant éloigné des centres médicaux. Quiconque est doté de quelque expérience médicale y trouvera la description vivante des maladies usuelles, de leur thérapeutique simplifiée et rationnelle de façon à pouvoir soigner efficacement dans un but d'apostolat, de simple humanité ou pour obtenir un maximum de rendement de la main d'oeuvre.

L'éditeur du "Bréviaire Médical" a pris naissance à l'Exposition Médicale de Vaticane, en 1925, alors qu'à la suggestion de S.S. le Pape il fut décidé d'instituer des cours de médecine pour les missionnaires et leurs collaborateurs. De la pratique de cet enseignement, confiée à la Faculté libre de médecine de Lille, est sorti le "Bréviaire Médical" rédigé par un groupe de professeurs spécialistes.

L'ouvrage est divisé en neuf grands chapitres qui sont: Anatomie (Dr H. Billet); Bandages (Dr A. Besson); Pathologie Chirurgicale et petite chirurgie (Dr L. Courty); Notions de Pédiatrie (Dr H. Deherippon); Médecine générale (Dr H. D'Hour); Maladies coloniales (Dr J. Loiselet); Thérapeutique et formulaire (Dr J. Loiselet); Notions d'hygiène pratique (Dr J. Rieux); Maladies des yeux (Dr J. Thélez). Comme il s'adresse à des "non-médecins" les termes du texte, tout en demeurant scientifiques, ont été choisis de façon à être compris par tous.

Le chapitre consacré aux maladies coloniales est le seul qui, dans son ensemble, s'appliquerait moins au Canada puisqu'il décrit surtout les maladies des pays tropicaux. On y trouve tout-fois le diagnostic et le traitement du scorbut ainsi que de quelques autres maladies qui se rencontrent sous notre climat. Tout le reste du livre renferme pour les Canadiens un enseignement pratique et, grâce à la table des matières très bien faite, leur sera facile d'arrêter un diagnostic et de prescrire le remède.

Dans nos régions arctiques, nos camps forestiers éloignés et partout où, malgré l'avion, les secours médicaux sont absents ou difficiles d'accès le "Bréviaire Médical" s'imposera dès qu'il sera connu. Les exemples de son utilité ne manquent pas. L'été dernier encore le R.P. Duchaussois, O.M.I., l'auteur de "Aux Glaces Polaires" qui a suivi à Lille les cours qui sont en quelque sorte le fondement du "Bréviaire" eut maintes fois l'occasion, au cours de son voyage de 6,500 milles dans l'Extrême-Nord, de soigner les missionnaires, ses confrères et les indigènes. Grâce à sa science il réussit même à sauver la main d'un Esquimaux de l'île Victoria qui avait été broyée par un chien.

(1) — Bréviaire Médical à l'usage des Missionnaires et des Coloniaux, en —, chez Vigot Frères, Paris, Prix, Fr. 80.

La distribution de l'or dans l'Univers

Genève. — La section financière du secrétariat de la Société des Nations recommande d'opérer des réformes radicales, pour faire face aux changements subis par les systèmes monétaires basés sur l'étalon-or.

On insiste dans un rapport sur le besoin d'une législation pour accorder aux banques centrales plus de pouvoir et plus de liberté d'action. On parle aussi du rôle important de la banque internationale de Bâle, comme moyen de remplir le programme au sujet de l'or.

La section financière a reçu ce rapport d'une délégation nommée pour étudier la distribution de l'or dans l'Univers. On y insiste sur la nécessité de laisser circuler l'or librement, et on critique les tarifs élevés. On croit que cette partie du rapport vise les Etats-Unis.

Le rapport conseille aux nations de maintenir les conditions économiques et politiques, de façon à inspirer confiance et de conserver le produit des emprunts à la production.

Ces rapports se basent sur les changements fondamentaux opérés dans les transactions à base d'or.

M. Samuel Genest

Pour la première fois depuis près de 20 ans, M. Samuel Genest n'a pas été élu président de la Commission des Ecoles catholiques de la ville d'Ottawa.

Il ne nous semble point opportun — du moins pour le moment — d'entrer dans le détail des circonstances qui ont amené ce résultat; mais il nous paraît juste, au moment où se clôt une phase de sa longue carrière, d'apporter de nouveau au vétéran des lettres scolaires ontariennes le respectueux salut que méritent ses 20 années de service.

M. Genest est l'un de nos rares contemporains dont l'on puisse dire, sans forcer l'expression, que son nom appartient déjà à l'histoire. On pourrait même ajouter: à la Légende, car son pittoresque, son allant, les circonstances dramatiques qu'il a traversées, son type physique même, ont créé autour de lui l'atmosphère proprement légendaire.

La coalition qui l'a renversé se compose d'une majorité de catholiques de langue anglaise et d'une minorité française (9 et 5, d'après une dépêche de la Canadian Press).

Nous ne savons ce que pensent de lui les catholiques de langue anglaise, mais, parmi les commissaires de langue française qui viennent de se ranger contre lui, nous ne croyons pas que personne songe jamais à contester les services éminents qu'il a rendus à la cause des pères de famille et à ses propres concitoyens.

Cela, c'est le marbre auquel rien ne touchera, que rien ne peut entamer.

O. H.,
"Le Devoir"

Six Nouveaux Directeurs

A LA CIL DE COMMERCE

Les membres de la Chambre de Commerce locale viennent de faire le choix de six nouveaux directeurs en la personne de MM. C.-R. Whitehead, M.N. Labette, R. Ryan, F. Marcotte, Fes Lajoie, René de Coté. Les élections des officiers auront lieu d'ici quelques jours. Le président sortant de charge est M. Frank Ritchie.

L'habit ne fait pas la religieuse

Paris — Dans les environs de La Motte-Achard, à la nuit tombante, un médecin regardait en auto son domicile. Il faisait froid et l'auto-mobiliste, pressé de retrouver son logis maraîché à toute allure.

De grands gestes dans une enverve de manches larges, lui firent reconnaître au bord du chemin une religieuse qui le hélait... Charitable, il s'arrêta, offrit une place à la solliciteuse, et cette-ci ayant instamment saisi sur le plancher de la voiture, capitif de sa carrière herculéenne le siège qui était désigné.

"Quels pieds, se disait le bon docteur! Quels pieds énormes à cette Soeur. Et machinalement, il regarda les mains: des battoirs! et fortes et canesues! des mains qui devaient certes leur aspect à d'autres contacts que celui du rosario et qui étaient, à n'en pas douter, des mains d'hommes.

Que faire? Simuler une avanie du moteur, prier la voyageuse de descendre et partir en lui brûlant la poitrine. Aussitôt pensé, aussitôt exécuté. La bonne soeur laissée en panne sur la route, le docteur continua son trajet. Un peu plus loin, il rencontra deux autres religieuses. Elles paraissaient attendre quelqu'un. Il se garda bien de s'arrêter.

Retré chez lui, il ouvrit la valise de sa passagère d'un moment. Qu'y trouva-t-il? Trois revolvers! Des poignards! Il avait eu affaire à des bandits déguisés.

Le rapport conseille aux nations de maintenir les conditions économiques et politiques, de façon à inspirer confiance et de conserver le produit des emprunts à la production.

Ces rapports se basent sur les changements fondamentaux opérés dans les transactions à base d'or.



De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

Le Manteau de St Joseph

Il n'y a plus un seul morceau de bois à l'atelier de soir-là. De retour chez lui, il sourit aux caresses de Jésus, Joseph reste tout de même soucieux. Mais Marie, voyant s'assombrir le visage de l'ouvrier, s'approche de lui et avec douceur s'informe de la cause de ses chagrins.

— Je n'ai pas un denier vaillant, plus une planche à la boutique et Issachar refuse de me faire crédit. Je ne puis pourtant pas travailler sans bois. Si Jéhovah ne nous vient en aide, il ne nous restera qu'à mourir de faim.

— Ayez confiance, dit Marie, je vais de ce pas à la fontaine et je demanderai à Suzanne à qui j'ai prêté l'autre jour deux mesures d'huile, si elle ne pourrait pas me les payer et m'avancer quelque chose en plus; sinon, il y a notre cousine Rachel et la Vierge, s'enveloppant de son voile bleu, prit l'ampoule sur sa tête et s'éloigna de long sur la route ombreuse. Une heure après elle revenait les mains vides. Suzanne n'ayant pas encore reçu son fils, père dans la montagne, achevait de dépenser l'huile empruntée; Rachel qui n'était guère plus riche ne pouvait davantage leur venir en aide.

— Cependant, conclut Marie, j'ai bien réfléchi en m'en revenant, et si vous portiez à Issachar le manteau de lin que je vous ai tissé pour le jour de nos fiançailles, peut-être vous avancera-t-il le bois dont vous avez besoin. Plus tard, vous pourriez racheter votre manteau.

Joseph ne répondit pas; vendre ce cher souvenir, mieux valait supporter la faim. Mais il y avait Jésus et sa Mère... le charpentier poussa un soupir, regarda l'enfant, alla chercher le précieux manteau et disparut à son tour sur le chemin désert.

Les doigts d'Issachar palpaient le tissu d'une merveilleuse finesse, ses petits yeux clignotaient jubilaient; cependant, après quelque temps, il dit: C'est un piètre gage que tu m'apportes là, charpentier; mais je suis en veine de générosité, aujourd'hui, je l'accepte.

Et pendant que Joseph s'en retournait emportant le peu de bois obtenu, l'avare se frottait les mains: "Ah! Ah! Ah! le bon marché! Il paiera cher s'il veut ravoier ce manteau de lin. Quelle souplesse! quel coloris! et le vieil Issachar qui depuis nombre d'années souffrait d'une plaie incurable à l'épaule droite, se drapa dans le manteau afin de mieux l'admirer. Mais qu'est cela? Il lui semble tout à coup prouver un grand soulagement, il arrache les bandages aromatisés et, ô stupeur, aperçoit son épaule redevenue parfaitement saine. Il a bien examiné le manteau, rien n'explique cette miraculeuse guérison.

L'avare d'Issachar n'avait d'égalé que l'humour acariâtre et dur de Lia son épouse. Du seul, apercevant son mari, elle éclata en reproches: "Tu as encore dérangé le pansement, crois-tu donc que je n'ai rien autre à faire qu'à te soigner fainéant! Et que signifie ce vêtement fin, pendant que moi j'ai à peine de quoi manger!" Lui, voulut expliquer ce qui venait de se produire; furieuse elle courut au manteau pour le déchirer, croyant à une moquerie de l'ouvrier; mais à peine en eut-elle touché la frange qu'elle éclata en sanglots et, depuis lors, on la vit toujours douce et souriante.

Dès ce jour le bonheur fut sous le toit d'Issachar, si bien que la date où Joseph devant racheter son manteau étant venue, les deux époux réunirent de ne s'en séparer pour aucune considération. Ils vinrent donc chez l'ouvrier avec des présents.

— Ecoute, Joseph, commença l'avare d'autrefois, ton manteau a apporté chez moi la bénédiction du Très-Haut; mes affaires sont dans un état inespéré, tout me réussit. Les prodiges se multiplient depuis qu'il est en ma possession; le dernier s'est produit alors que mon fils unique, à la suite d'une longue maladie, perdit subitement la raison; sa mère éplorée, sous le coup d'une inspiration divine, l'enveloppa du tissu miraculeux, et à l'instant même, l'enfant recouvrait l'usage de ses facultés.

Joseph, je te donne le bois que je t'ai avancé. Si tu veux me laisser ton manteau, je l'en apporterai un autre en paille de Sidon et tu pourras prendre chez moi tout le bois qu'il te faudra et tant que tu en voudras. Ne me refuse pas, je t'en supplie.

Lia, à son tour, s'approcha de Marie: "Voici pour vous du miel et des oives et deux colombes pour votre fils."

L'humble Joseph, se rappelant que Marie avait tissé elle-même et vêtement miraculeux, attribuait à la sainteté de cette-ci les merveilles qu'il opérait; rempli d'une admiration croissante pour la mère de Jésus, il consentit à l'échange et, dès cet instant, l'atelier de Nazareth ne chôma plus.

Quant à la relique du saint Patriarche, conservée avec le plus grand respect de père en fils, dans la famille de l'ancien avare, elle fut donnée plusieurs siècles après, par l'un des descendants, à l'église Sainte-Anastasia, à Rome, où on la garde encore.

Gabrielle L.

celles ne nous parla-t-elle pas d'un "Ballet de Bibouquet" régné en 1626? Un siècle après, le goût s'en réveilla, l'on ne sait ni comment ni pourquoi, mais il devint une rage à ce point que les actrices en scène, lorsqu'elles n'avaient rien à dire, jouaient du bibouquet. Vers 1770 autre résurrection soudaine. Le bibouquet se remit à passer de main en main, et pour la plus grande gloire de M. de Bièvre, héros dans les deux genres.

A l'époque du Directoire et de l'Empire, nouvelle manie. Il était de bon ton de se recréer de l'Emigrette, double disque en bois ou en ivoire, qui montait et descendait à l'aide d'un fil onduleusement enroulé et déroulé autour du pivot qui lui servait de centre. En 1812, les Anglais nous envoyèrent un jeu fort à la mode chez eux depuis 1794 c'était le jeu du "Diable". Lord Macartney avait vu en Chine des petits marchands des rues attirer les pratiques en faisant danser et aujour ce double globe de bois au de fer blanc sur une corde agitée à l'aide de deux baguettes, et, de retour, il s'était mis à s'en distraire dans les salons de Londres, on se familiarisa avec lui manquant pas. Ce succès le dédommagea des mécomptes de son ambassade. Il n'en avait pas rapporté autre chose.

Le "Soutaire" fut également sa période de célébrité. Leibnitz, le créateur, s'intéressait beaucoup au "Soutaire". Il avait approfondi les règles et le mécanisme de tous les jeux, et il écrivait à l'Ecossais Thomas Burnett: "J'approuve fort qu'on s'exerce sur les jeux de raisonnement, non pas pour eux-mêmes, mais parce qu'ils servent à perfectionner l'art de méditer."

Après les échecs, Leibnitz n'aimait rien tant que le "Soutaire". Ces sortes de récréations n'ont point empêché, d'ailleurs, l'homme, le tansquenet, la bête, l'oie, de conquérir tour à tour d'innombrables adeptes et n'ont pas oublié que l'on jouait presque déraisonnablement au whist en 1814, à la triomphe en 1815, au mariage en 1816, au piquet en 1817, à la bouillotte, en 1818, à la mouche en 1819, au nain jaune en 1820, au boston en 1821, au trente et quarante en 1822, à la bataille en 1823, au médiateur en 1824.

L'amusement des mots en croix et les passe-temps analogues n'évoquent-ils pas encore les exercices de versification saugrenue et les laborieuses promesses de certains amateurs de jadis? Voici entre autres, le "Traité des tounges de la Croix", cet ouvrage du XVIIe siècle, qui jouit longtemps d'une immense réputation, est un recueil d'acrostiches tétragones de tentecinq vers, ayant chacun trente-cinq lettres et formant des figures mystiques de la Croix. Impossible d'inventer meilleur ou pire passe-tête. Et les anagrammes! Les mots en croix ne vous intéressent pas, il bre à vous de lire la troisième partie de la cabale; elle n'est que l'art de faire des anagrammes et n'a pour but que de trouver des sens cachés et mystérieux au moyen de la trans-

position des lettres ou des mots. Volontiers, vous recommanderai-je afin d'exercer votre patience à l'écriture, l'étude des oeuvres du Carme Pierre de Saint-Louis, lequel avait agrégé les noms de tous les papes, des rois de France, des empereurs, ces généraux de son ordre et de presque tous les saints, car il croyait découvrir la destinée des hommes dans leur nom.

Au besoin les croix vous fournissent aussi un peu comptaie passe-temps. Je n'apprendrai à personne que le centon est un ouvrage imposé de vers ou de passages en prose tirés d'un ou plusieurs auteurs. Il existe des croix bien étonnantes. Je vous citerai une "Vie de Jésus-Christ" uniquement tirée d'Homère, l'histoire de l'Antique et du Nouveau Testament formée avec des vers de Virgile, le poème latin de Raoul Fournier qui fait chanter à Ovide les miracles du Christianisme. Essayez de vous y reconnaître, vous m'en donnerez des nouvelles.

Les vers figurés, c'est-à-dire offrant la représentation d'objets matériels, ne sont pas moins dignes de tenter les amateurs et je ne prouve "L'Œuf", de Simianis, est composé de petits vers qui s'ajoutent progressivement jusqu'au milieu; ces vers, de différents accords, sont par mi les plus embarrassants. Mais, attendez: le poème lu de suite est absurde, inintelligible, constitue une énigme sans mot. Il faut, pour trouver le sens, aller du premier vers au dernier, du second à l'avant-dernier, du troisième à l'antépénultième, et ainsi de suite jusqu'au vers du milieu. Jugez par ce seul exemple, des agréables surprises que nous réservent les poèmes analogues, et convenez une fois de plus que nous n'avions aucunement besoin des Anglais pour nous doter d'une récréation nouvelle.

A. de BERSAUCOURT

Le Courrier des Etats-Unis.

La défense des cotes par l'aviation

Aux récentes manoeuvres navales anglaises

(Extrait du "Times", de Londres)

Au cours des récentes manoeuvres navales anglaises, la résistance des ports ouverts à un bombardement par mer a été mise à l'épreuve et si le résultat n'a pas été d'empêcher entièrement le bombardement l'expérience a montré les difficultés d'une pareille opération pour une flotte ayant affaire à l'aviation ennemie. Il est très probable que cette flotte aurait eu de la peine à se maintenir à courte distance du rivage en présence d'attaques rapides et répétées. Les pertes auxquelles elle aurait été exposée l'auraient probablement forcée à se retirer au large et à abandonner le bombardement.

Des combats du même genre avaient été plusieurs fois organisés, mais sur une échelle plus restreinte. L'Atlantic fleet a eu, en effet, à faire face à 60 avions qui faisant le simulacre de venir à leur base pour se ravitailler, ont pu renouveler une seconde fois leur attaque. Les navires se rendant de Portsmouth et Plymouth à Invergordon, s'arrêtaient en cours de route pour bombarder Cowes, ville sans défense, sans fortifications, et sans autre protection que les forces aériennes de Gosport. Celles-ci furent envoyées les avions terrestres au-delà du Solent et de l'île de Wight pour attaquer les grands bâtiments qui traînaient sur Cowes par-dessus les hauteurs de l'île à une distance de 12 à 15 milles. Les indications transmises sans fil par deux avions de Southampton ont tenu constamment le commandant de l'aviation, Commodore Bigswoth, au courant des mouvements de l'ennemi et lui ont permis de déclencher, avec tous ses appareils une contre-attaque en quinze minutes. Les hostilités ont commencé à 17 h. 30 et pendant deux heures et demie, les attaques de la aviation répétées toutes les dix minutes ne blessèrent aucun navire ni Nelson et au Rodney.

Dès 17 h. 30 également, neuf avions de chasse s'abattant derrière des nuages de fumée d'une hauteur de 1,800 mètres simulèrent une attaque sur les croiseurs Norfolk et Centaur et l'Adventure spé-

Jeux innocents

Du mah-jong au golf de salon

Après le mah-jong et le ping-pong, voici la mode du golf de salon. Rien de mieux et de plus amusant. Ces sortes d'engagements ont toujours existé; s'ils ne se ressemblent pas, les jeux se suivent d'âge en âge, obtenant le même succès éphémère. Accordons leur un souvenir.

Les bibouquets, par exemple, furent dans un grand faveur, qui leur venait d'un captif d'Hémé III et qui aurait encore sous Louis XIII On en mettait partout: l'abbé Ma-

rien autre à faire qu'à te soigner fainéant! Et que signifie ce vêtement fin, pendant que moi j'ai à peine de quoi manger!" Lui, voulut expliquer ce qui venait de se produire; furieuse elle courut au manteau pour le déchirer, croyant à une moquerie de l'ouvrier; mais à peine en eut-elle touché la frange qu'elle éclata en sanglots et, depuis lors, on la vit toujours douce et souriante.

Dès ce jour le bonheur fut sous le toit d'Issachar, si bien que la date où Joseph devant racheter son manteau étant venue, les deux époux réunirent de ne s'en séparer pour aucune considération. Ils vinrent donc chez l'ouvrier avec des présents.

— Ecoute, Joseph, commença l'avare d'autrefois, ton manteau a apporté chez moi la bénédiction du Très-Haut; mes affaires sont dans un état inespéré, tout me réussit. Les prodiges se multiplient depuis qu'il est en ma possession; le dernier s'est produit alors que mon fils unique, à la suite d'une longue maladie, perdit subitement la raison; sa mère éplorée, sous le coup d'une inspiration divine, l'enveloppa du tissu miraculeux, et à l'instant même, l'enfant recouvrait l'usage de ses facultés.

Joseph, je te donne le bois que je t'ai avancé. Si tu veux me laisser ton manteau, je l'en apporterai un autre en paille de Sidon et tu pourras prendre chez moi tout le bois qu'il te faudra et tant que tu en voudras. Ne me refuse pas, je t'en supplie.

Lia, à son tour, s'approcha de Marie: "Voici pour vous du miel et des oives et deux colombes pour votre fils."

L'humble Joseph, se rappelant que Marie avait tissé elle-même et vêtement miraculeux, attribuait à la sainteté de cette-ci les merveilles qu'il opérait; rempli d'une admiration croissante pour la mère de Jésus, il consentit à l'échange et, dès cet instant, l'atelier de Nazareth ne chôma plus.

Quant à la relique du saint Patriarche, conservée avec le plus grand respect de père en fils, dans la famille de l'ancien avare, elle fut donnée plusieurs siècles après, par l'un des descendants, à l'église Sainte-Anastasia, à Rome, où on la garde encore.

Voyage offert au Champion du Blé

M. Herman Trelle, l'heureux fermier de Wembley, district de la Rivière à la Paix qui, pour la seconde fois, à l'Exposition Internationale de Bestiaux de Chicago, a remporté le championnat du monde pour la production du blé, aura l'honneur de faire le tour du monde comme hôte du Pacifique Canadien. Ce superbe voyage lui a été offert par M. E. W. Beatty, président de cette puissante compagnie de transport, en reconnaissance de la belle réputation qu'il contribue, par ses succès répétés, à créer au blé canadien. Trelle, qui avait déjà remporté le championnat avec le blé rouge dur du printemps, s'est déclaré particulièrement satisfait d'avoir gagné le prix cette année avec le blé rouge dur d'hiver, car il a ainsi démontré la possibilité de cultiver cette céréale 700 milles plus au nord qu'elle ne l'avait été jusqu'à présent. La carte indique le trajet que suivra M. Trelle dans son voyage autour du monde. A gauche, on voit M. Trelle et M. Beatty,



Les chevaux dans la guerre

Le vétérinaire-colonel Hugnier, dans la "Vie Agricole" établit le bilan des pertes en chevaux et mulets subies par les armées au cours de la grande guerre. Il est formidable. Les chevaux n'ont pas souffert moins que les hommes au cours de ces années tragiquement mémorables.

L'armée française, le 2 août 1914, possédait un effectif de chevaux et mulets de 175,000 unités (France et Afrique du Nord.) En quelques jours, par le jeu de la réquisition, il était augmenté de 730,000 animaux. A ce contingent s'ajoutèrent quelques jours plus tard 50,000 chevaux venus d'Algérie, du Maroc, ou d'autres pays. Au début des hostilités, l'armée française disposait de 955,000 chevaux et mulets.

Les cinq premiers mois de la guerre de 1914 nous coûtèrent 182,300 chevaux tués, morts de blessures ou de maladies, ou disparus; 268,136 d'entre eux furent atteints par les projectiles ennemis et 113,136 succombèrent. La statistique établit que sur 10 chevaux du front 7 furent atteints par le feu, dont 3 mortellement.

Mais ce sont les maladies qui ont infligé les pertes les plus graves, elles ont exigé 1,000,379 hospitalisations. La gale fit son apparition dès 1914, plus de 500,000 équins en furent atteints et 50,897 succombèrent. On la traitait par la baignade gazeuse sulfureuse de Leppinay et Chollet.

La gourme a atteint 357,880 chevaux dont 28,734 succombèrent. La morve, particulièrement dangereuse parce que transmissible à l'homme, se manifesta dès 1914 et coûta 58,840 sujets morts ou abattus.

Heureusement une remarquable méthode de diagnostic, l'interdromatocœlation palpebrale, découverte et mise au point en 1914, permit aux vétérinaires de dépister la maladie et de la faire pratiquement disparaître.

Les lymphangites contagieuses frappèrent 48,670 animaux dont 18,024 périrent.

En outre, 455,580 chevaux et mulets subirent des blessures de harnachement, 4257 succombèrent. Par suite du séjour prolongé des animaux dans des terrains détrempés, 576,309 furent atteints de crevasses, jaxarts, dermatites, œdèmes et 6890 durent être abattus.

Les autres maladies: surmenage, affections des appareils digestifs, respiratoire, circulatoire, etc., atteignirent 1,542,900 animaux avec 281,120 pertes.

Le bilan des autres belligérants ne furent pas moindres: les Anglais qui avaient mobilisé 204,600 chevaux en 1914 durent porter cet effectif à 574,150. Ils perdirent pendant les hostilités, 325,790 animaux. Ils furent à l'abri de toutes les autres maladies que nous.

Les Allemands n'avaient pas plus que les alliés prévu les fléaux qui allaient s'abattre sur leur cavalerie et furent plus qu'eux encore pris au dépourvu. Leur effectif moyen dut être porté à 1,236,000 chevaux. Ils en perdirent 68 pour 100.

Sept millions de cas de maladies furent constatés avec plus de 1 million de pertes, 495,000 animaux furent atteints par le feu; 538,549 succombèrent à l'épuisement; 443,700 furent blessés par le harnachement. — La Nature.

La Soutane

"Monsieur, disait d'un ton naïf, La servante d'un vieux curé. Monsieur, vous plaît-il de me dire ce que devient la tirelire? Ou j'avais, depuis l'an passé, avec tant de peine amassé. Le prix d'une soutane neuve!"

— "Marianne, ne grande pas. Ce matin, une pauvre veuve, avec deux enfants sur les bras, s'en vint m'avouer sa détresse. Il est naturel qu'on s'adresse. A qui prêché la charité. La veuve en pleurant, m'a conté qu'un riche avait un cœur de pierre. Pour quelques teranes en arrière. Veut la mettre en cette sista. A la porte de sa maison; Mon cœur saignant de sa sèrre, J'allai chez son propriétaire, Notre égarne le rembourser; Toute la soutane y passa; Mais l'ancienne, malgré son âge, L'eut faire encore un bon usage. En y mettant quelques boutons." "Des boutons à votre soutane?" Dit en soupirant Marianne, Faudrait plutôt que nous mettions Une soutane à vos boutons!

La Stricte Vérité

Les gens qui se vantent de toujours dire la vérité sont souvent salués ceux qui cherchent à dire des choses désagréables; aussi si quelqu'un vous fait une telle déclaration de vérité, défiez-vous de ce qui viendra ensuite et préparez-vous au pire. Ceux qui veulent vous faire plaisir ne se donnent pas tant de peine pour vous faire croire à leur sincérité.

Vous avez vos défauts, vos manies vos petits ridicules, mais vous ne sentez pas le besoin pressant qu'on te tiennent devant vos yeux. Vous avez aussi des qualités, des talents, et dans la masse de vos pensées, et de vos sentiments qui ne sont pas toujours très élevés, il est est qui sont dignes de mention, mais auxquels ne pensent guère ceux qui se sont donné la tâche d'écrire votre réforme.

Vous pouvez être aussi nerveux et avoir supporté la vie, avec la vaillance d'un soldat, vous êtes peut-être dans la vie ordinaire, ennuyés et ternes, et vous rêverez sous la poussée des événements héroïques et sublimes.

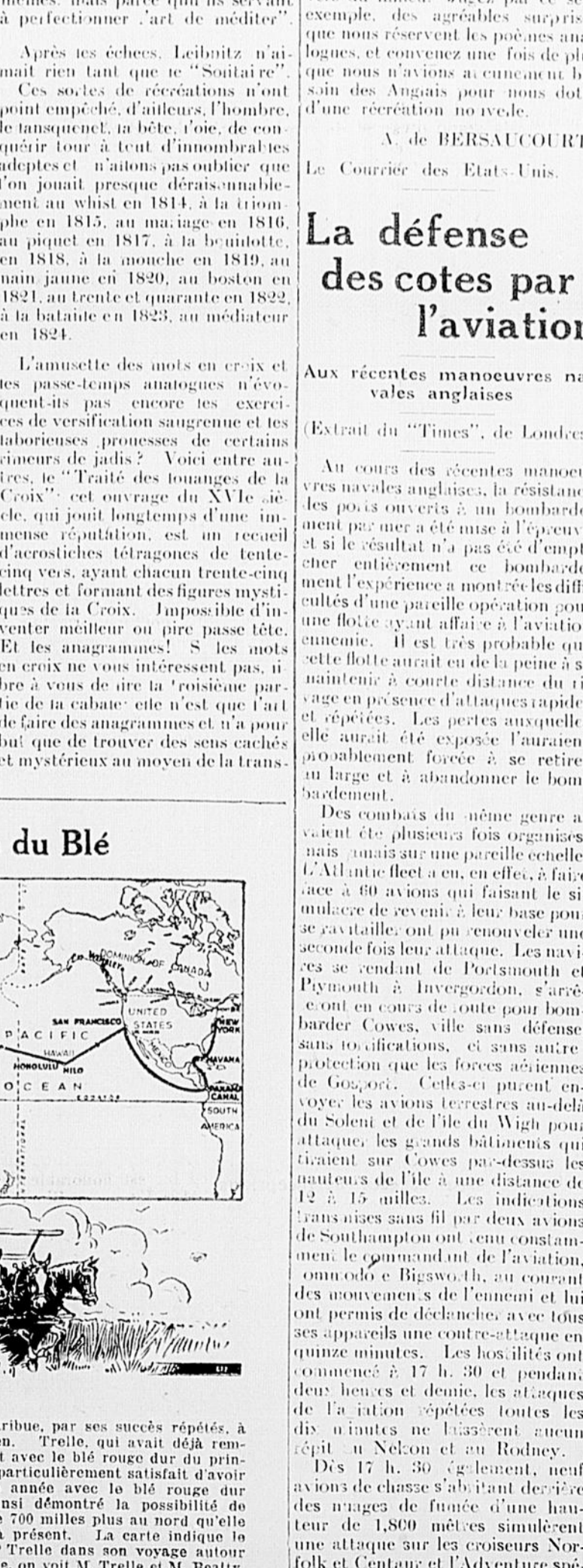
En réalité, vous n'êtes pas tout à fait bien, ni complètement méchants, vous êtes des humains au cœur faible qui avez peine à suivre un idéal que vous vous êtes tracé.

Nouvelle Gare dans le Nord de Montréal

Désireux d'assurer à la partie nord de la ville de Montréal, ainsi qu'à tous les voyageurs qui utilisent ses trains circulant sur les lignes d'Ottawa, des Laurentides, de la région de Saint-Maurice et de Québec, des commodités supérieures à celles qu'il leur offrirait avec sa gare du Mile-End, devenue insuffisante, le Pacifique Canadien a décidé de faire construire cette année la nouvelle gare dont il projetait l'érection depuis déjà assez longtemps. A l'extrémité nord de l'Avenue du Parc. Le contrat a même déjà été accordé et l'on compte que l'édifice, dont le coût s'éleva à un demi-million de dollars, sera ouvert au trafic vers le mois d'octobre.

Située sur un terrain spacieux, à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Jean-Talou, avec façade sur cette dernière, la nouvelle gare mesurera 234 pieds de longueur par 87 pieds de profondeur et aura 55 pieds dans sa plus grande hauteur. Elle sera des mieux aménagées, comportant une riche et vaste salle d'attente avec toutes les commodités qui doivent se trouver dans une grande gare moderne.

L'entrée principale donnera sur la rue Jean-Talou, s'ouvrant sur un joli parc autour duquel circulera le trafic, mais il y aura aussi une entrée sur le côté pour les gens qui arriveront ou partiront en tramway. L'édifice sera de pierre à l'extérieur, avec abondance de marbre, tuile et terrazzo à l'intérieur. Les étages supérieurs serviront aux bureaux de l'administration.





Tribune Ecclésiastique

Patene de Communion

Q.— La patene de communion doit-elle être consacrée? Peut-elle au moins être bénite?

R.— Le prêtre peut-il porter lui-même la patene avec de l'encens quand il n'y a pas de servants, comme cela arrive dans les paroisses de campagne, lorsque la communion est distribuée en dehors de la messe?

R.— Quand on fait usage de la patene, les fidèles sont-ils tenus de se servir de la nappe de communion?

R.— La patene de communion ne peut pas être consacrée, puisqu'elle doit être touchée par les fidèles.

La Sacrée Congrégation ne se mande pas non plus qu'elle soit bénite. La nappe de communion elle-même, qui est destinée, comme cette patene, à recevoir les parcelles ou les saintes hosties qui tomberaient accidentellement de la bouche des communicants, n'a pas besoin d'être bénite. On peut cependant bénir la patene de communion, mais nous ne connaissons pas de formule spéciale pour faire cette bénédiction.

Non seulement le prêtre servant peut, mais il doit porter lui-même la patene de l'autel au premier qu'il communique. Ce dernier passe cette patene à son vicaire et ainsi de suite jusqu'à la fin de la table. Le prêtre reprend la patene pour la donner au premier de chaque nouvelle table. A la fin de la communion, le prêtre reprend la patene et l'apporte à l'autel pour la purifier. Toutes ces prescriptions sont en substance dans l'Instruction de la S.C. des Sacraments, dont vous trouverez un résumé dans notre revue (26 décembre, p. 258), et surtout dans le beau commentaire que l'Ami du Clergé a fait de ce document du Saint Siège (1930, p. 33 et suivantes).

Si vous lisez attentivement l'Instruction mentionnée plus haut, vous verrez que le Saint Siège, et plus de la patene exige la nappe de communion. Quand les fidèles sont obligés de se passer eux-mêmes la patene, la nappe pourra être étendue seulement sur la Sainte Table; les fidèles ont alors le mains plus libres et n'acquiescent moins de renverser la patene et de disperser les parcelles qui pourraient s'y trouver.

L'Apôtre Blanc

Il s'appelait Joseph Filion. Il était né dans un des coquets villages de l'île d'Orléans, à Saint-Laurent, au bord même du fleuve sur lequel passent les paquebots dont un devait l'emporter jeune homme vers l'Afrique. Il fit ses études au séminaire de Québec. En juin 1901, il sortait de cette maison, l'un des tout premiers de sa promotion. L'Afrique l'attira. Il ne l'avait jamais vue; mais il avait l'âme de missionnaire et d'apôtre, deux de ses frères étaient déjà prêtres, et l'oeuvre des Pères Blancs le prit. Il entra au postulat de la rue des Remparts, d'où, à chaque heure du jour, il pouvait voir la large nappe du fleuve, son île natale, mollement étendue vers l'est et que des bateaux sortis du chantier maritime de sa famille reliaient à la vieille ville où s'était écoulée sa jeunesse studieuse. Un jour d'août 1902, il prit la route mouvante vers l'Europe et puis vers l'Algérie. Là-bas, au voisinage d'Alger, il poursuivit sa préparation à la grande tâche missionnaire. Il était d'un groupe original entraîné par le R.P. Forbes, premier des nôtres à pénétrer en Afrique sous le burnous du Père Blanc. De la Maison Carrée il partit pour Carthage, patrie saint Augustin. Puis ce fut, en 1906, la grande aventure de sa vie: le départ pour l'Ouganda, où l'Afrique équatoriale où il devait passer quinze ans de sa vie d'homme, et où il sentit les premières attaques du mal qui l'a tué à quarante-neuf ans. A cet âge où tant d'entre nous ne font que commencer leur véritable carrière, il a fini la sienne, et combien remplie, au regard de laquelle les nôtres pèseront si peu! A peine un an après son maître et son père spirituel, le regrette Mgr Mathieu, dont il fut un des élèves de choix au séminaire de Québec, il est mort. Et ce matin même à la Maison Carrée, sont

les palmiers bruissant de la campagne africaine, ce Canada devenu africain au point qu'il voit l'aller mourir là-bas, vient d'être descendu en terre — dans sa terre africaine — "Ta mais en vivant, garde-moi mort", aurait-il pu dire; peut-être même se l'est-il murmuré, le jour de septembre dernier qu'il partit de Québec pour là-bas, voyant défilier au long des rives les maisons blanches de l'île d'Orléans, le clocher de sa paroisse natale, la dernière flèche de l'île d'Orléans, celle du clocher de Saint-François, la pointe d'Argenteau, toutes les anses et les bacs de ce coin de terre bénie où germa, grandit sa vocation.

Un après-midi de juillet 1926, à l'embarcadere d'une des paroisses de cette île, nous nous rencontrâmes. Sans être de vieux amis, nous nous connaissions. Nous n'avions pas été du même collège mais des ses camarades de séminaire étaient de nos compagnons d'université. Ce de fois n'avait pas, dans les conversations, parlé de "Jos. Filion" il nous était familier. Ils l'aimaient tous, admirant son esprit de sacrifice, pensant à son prochain départ pour la lointaine terre d'Afrique. Souvent, nous nous étions croisés, nous avions échangé des paroles, d'autant qu'à notre ancien collège nous avions connu des siens, tout comme, à l'université Laval, le secrétaire de la maison, c'était l'un de ses frères, aujourd'hui Mgr Filion, recteur de l'université québécoise et supérieur du séminaire.

Cet après-midi de juillet 1926, nous reprîmes la conversation, nous étant reconnus, comme si nous avions été séparés pendant vingt-quatre ans. Ces années-là, il en avait passé quatorze en Afrique prêtre, missionnaire, apôtre, annonceur militaire dans un régiment anglais en campagne, amateur d'une grande école pour les indigènes; puis il était revenu diriger le postulat de Québec d'où il était parti en 1902, l'année que le bac à vapeur nous emporta vers la ville aux murailles dorées par un soleil ardent, mais tout juste l'été pour qu'il avait connu la lumière aveuglante et les feux torrides du jour africain, — notre compagnon n'avait pas un jour fait 78 milles à bicyclette dans la brousse de l'Ouganda, sous un ciel de flamme? — nous causâmes. Il était resté le compagnon gai, jovial, spirituel et riche de jadis. Drapé dans son blanc manteau, sa barbe caressée par le vent du fleuve, ses yeux vifs et pleins de sourires, il nous parla de l'Afrique, de son Afrique.

Plus peut-être que ces grands capitaines de France appelé les Africains, — les Marehand, les Manzan, les Baratier, tant d'autres, — l'état africain tout en étant resté intimement canadien, et de l'île d'Orléans, l'un des plus beaux pays du monde, nous dit-il cette fois, rieur en même temps que sérieux.

Humble et modeste, il n'aurait pas toléré qu'on tentât, de son vivant, son éloge. Il aurait dit, un orateur: "A-je fait autre chose que mon devoir?" Il le fit, et comment! Ses frères en apostolat auront à écrire, sur son travail d'Afrique, de belles pages et qui se hausseront jusqu'à l'éloquence, même dans le simple compte rendu de ses activités en Ouganda. Privations, misère, fam, maladies, risque de mort, il subit tout, rare et plaisante à la bouche. Ses noirs le vénéraient, il les aimait et les conduisit vers Dieu, au péril de sa vie, qui s'échappa enfin, atteinte aux sources les plus profondes.

Ce matin, à l'issue de touchantes funérailles, l'Afrique l'a pris, mort comme elle l'avait eu, vivant et vigoureux. Ce sujet de méditation que cette brève vie, si pleine, au près de laquelle tant et tant, fastueuses et magnifiques, remplies de pompe et d'honneurs jusqu'au sent de l'éternité, ne pèsent pas même le poids d'un des cent mille grains de sable amoncelés sur la tombe de bois brut où dort en Algérie Joseph Filion, prêtre du Seigneur, apôtre des noirs, enveloppé dans son pauvre manteau et qui, jeune homme, sut choisir la meilleure part, — la plus dure, la plus obscure, la plus remplie!

Georges Pelletier (Le Devoir)

Le F. Raphael Quinn socius du custode de Terre Sainte

Il remplit cette charge à St-Sauveur de Jérusalem. La Custodie a été officiellement établie en 1333. Le socius doit cumuler de multiples et harassantes fonctions.

Le Frère Raphael-M. Quinn, Leger et hospitalier du couvent Ste-Catherine d'Alexandrie eut encore à s'occuper de préparer les enfants de choeur aux cérémonies pontificales, spécialement pour la bénédiction de l'église d'Ibrahim par S.E. le cardinal Giorgi, le 22 juin 1924. Il fut également chargé, comme second cérémoniaire, d'accompagner, S.G. Mgr Nuti, o.f.m., vicaire apostolique de la Basse Egypte. Mgr Hyacinthe Nuti est le se franciscain à occuper ce siège épiscopal, qui fut brisé le 18 mai 1839. Avec les années, le vicariat fut celui-même subdivisé pour former celui du Delta du N.E., créé en 1909 et occupé par S.G. Mgr Girard, des missions africaines de Lyon, et ce-lui du canal de Suez, créé en 1927 et occupé par Mgr M. Colomban-M. Dreyer et Ange-M. Hural, tous deux franciscains, successivement provinciaux au Canada. Jusqu'au 25 janvier 1921, le vicaire apostolique d'Alexandrie était en même temps délégué papal de toute l'Egypte et de l'Afrique. A cette dernière date la délégation apostolique fut confiée à un titulaire spécial: S.E. Mgr Andrea Cassulo, transféré en 1927 à la délégation apostolique du Canada, et remplacé par S.E. Mgr Valerio Valeri, à la juridiction de qui furent encore ajoutés l'Ethiopie et la Palestine. Avant de fixer sa résidence au Caire, S.E. Mgr Cassulo avait ordinairement à Alexandrie et notre Fr. Raphael est à plusieurs reprises, l'insigne honneur de le recevoir à l'hospitalité et de servir sa messe.

Le gardien d'ailleurs du couvent de Ste-Catherine était le R.P. Aurelio Marotta, le 25 janvier 1925 le Père, déjà plusieurs fois président custodial intermédiaire (était désigné par le discrétionnaire général de l'Ordre au poste difficile et honorable de custode de Terre-Sainte et de gardien du Mont Sion à Jérusalem. En décembre, de la même année, le Père, connaissant les aptitudes du Frère Raphael, devait l'appeler à St-Sauveur de Jérusalem pour y être son "socius", compagnon.

Qu'est-ce que la custodie? — Nous avons déjà parlé plusieurs fois de custodie, de custode, de St-Sauveur. Le lecteur se demandait peut-être ce que cela veut dire. Nous réservons à ce chapitre de le lui expliquer brièvement. Il sera plus facile ensuite d'analyser un peu la charge du "Socius" du R.P. Custode. Ici encore quelques dates seront nécessaires.

Le nom de Custodie et de Custode tire son origine et sa signification des documents latins. Les papes, en ceux-ci, reconnaissent, établissent, confirment, protègent, éclairent la garde des Lieux-Saints par les frères mineurs, franciscains. Or, gardie se dit en latin "Custodie". Le mot fut bien vite adopté, même en français, pour désigner toute l'organisation religieuse à laquelle incombaient cette sainte garde, la sainte custodie. De même, le supérieur de tous ces religieux étant, non seulement gardien du grand couvent du Mont Sion à Jérusalem, mais encore supérieur de tous les gardiens et présidents des autres couvents bien vite établis en Judée, Galilée, Egypte, Syrie, fut appelé Custode. Enfin le Custode ayant jusqu'en 1887, une juridiction épiscopale, l'usage lui décerna le titre de révérendissime.

Depuis 1333. — Officiellement la Custodie franciscaine des Lieux-Saints commença en 1333, alors que Robert, roi de Naples, leur acheta du sultan Melek-en-Naser, le droit de la garde des principaux sanctuaires. Le Père Custode est le 210e à remplir avec honneur cette lourde charge. Jusqu'en 1558, le s. prêtre majeur de la S. Custodie résidait au couvent, qu'entourait le Cénacle, au Mont Sion, d'où lui vient le titre de Gardien du Mont Sion, titre toujours conservé malgré l'expulsion. En cette année, en effet, les francis-

cains étaient ostensiblement chassés de leur couvent par les Turcs, qui convertissaient en même temps le T.S. Cénacle en mosquée. Après six ans de pénibles et inutiles réclamations, force fut de trouver ailleurs une résidence permanente. On acheta, en 1558, sur la colline de Garéb dominant le Sépulchre, dans un angle sortant des murs de la ville, du côté ouest, un petit couvent que les moines Géorgiens étaient dans la nécessité d'abandonner.

Le couvent garda son nom de St-Sauveur. Petit à petit, selon les exigences des temps, l'accroissement des religieux, des fidèles et des pèlerins, le couvent fut agrandi, modifié, transformé, absorba l'ancienne casa-nova devenue trop petite, s'adjoint une bibliothèque, un oratoire, un séculariat, un musée et un grand nombre d'ateliers, où les chefs de familles la viennent gagner leur vie, tout en formant les orphelins aux travaux honorables et tout en ménageant considérablement les armoires de la custodie. Nos lecteurs canadiens, si attachés au bon Père Frédéric de Ghyvelde, ignorent peut-être qu'entre 1882 et 1887 il fut en de plus actifs constructeurs des nouveaux ateliers, du nouvel orphelinat des garçons et de l'église, arriéré de Saint-Sauveur, comme l'avait été de celles de Bethléem en 1881. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir.

Transformations: Actuellement, les établissements communs sous le nom de St-Sauveur seraient assez difficiles à décrire tellement les continuelles additions, resserrées dans un espace trop étroit, en ont fait un dédale passablement compliqué. Comme le couvent est bâti sur le roc, il n'y a pas de cave. A part le réfectoire, aménagé au rez-de-chaussée, ainsi que la cuisine, les parloirs, les ateliers des celières et les dépenses, toutes les salles régulières et les cellules sont situées à l'étage, qui est unique, les tours ne permettant pas de bâtir plus élevé.

Dans le principal corps de logis, à peu près au centre des constructions, se trouvent les archives, le secrétariat, un grand d'avan de réception et les appartements de custodie. Ceux-ci comprennent quatre petites pièces: une minuscule anti-chambre, un petit bureau de travail, une salle de réunion d'administrateur et la cellule du Père An Fr. Raphael est spécialement confiné l'entretien de ces chambres, du grand d'avan et du secrétariat. A ce titre il est camérier.

Aussi portier: — Il est aussi portier. Certes, il y a bien les portiers ordinaires, chargés de la réception des paroissiens, des pèlerins et des visiteurs et obligés de surveiller l'entrée des employés, des orphelins, des pauvres, et d'introduire à quantité d'autres Orientaux sans gêne et sans affaire. Son "socius", actuellement Fr. Raphael, est donc obligé de passer tous ses jours dans l'anti-chambre. De répondre à la porte, d'introduire ses visiteurs, de les prévenir des absences, des rendez-vous et de ménager l'ordre des visites. Il faut en tout cela un grand tact et beaucoup de patience, car chacun se croit volontiers seul occupé et le premier à être entendu. Il faut aussi une discrétion consommée: de fois, le visiteur confie au "socius" les communications, les demandes, des réponses à faire au P. Custode! Que de fois aussi, on le met au courant de l'objet de la visite et du résultat de l'entretien! La seule réception du courrier postal réclame la discrétion. Comme portier, le "socius" doit encore faire les communications du Père: aller porter une lettre, chercher un objet, appeler tel ou tel religieux; et d'abord le trouver! Aussi: quelles courses interminables le long des centaines de mètres de corridors, dans les ateliers et les dépendances!

Deux espèces de réceptions: Parmi les réceptions, il faut bien en remarquer deux espèces particulières: celles des pèlerins et des officialités. La plupart des groupes de pèlerins tiennent à présenter leurs hommages au premier supérieur de la Custodie de Terre Sainte, dont ils ont pu apprécier, au cours de leur voyage, les travaux et tendes, les oeuvres multiples, les bons offices, l'inlassable charité, les mérites de toute espèce. Ils tiennent, en sa personne, à remercier l'Ordre franciscain d'avoir, par le dévouement, les fatigues, le sang et la vie de ses religieux, racheté et conservé, honoré et embelli les lieux trois fois saints qu'ils viennent visiter avec émotion et vénérer avec a-

mour. "On ne peut, en effet, s'empêcher de se redire; sans ces humbles et pacifiques pauvres, les Lieux les plus précieux de la catholicité seraient encore aux mains des musulmans et des schismatiques, dont le fanatisme ne manquerait pas de chasser les fils de la vraie Eglise.

On éprouve le besoin de le répéter ses sentiments de reconnaissance, son attachement et son dévouement." Le P. Custode reçoit ces pèlerins, représentants de tous les pays catholiques, il accepte leur gratitude de que filialement il renvoie au Scrifano et Patriarche et à la T.S. Trinité. Il en profite pour remercier à son tour les fidèles, les pasteurs d'âmes, les associations catholiques de leur dévouement aux Lieux Saints. Il répète que le Pauvre Franciscain, en Terre Sainte, ne meille pas, ne peut bien donner ses joies et ses misères, son sang et sa vie, mais qu'en Terre Sainte comme ailleurs, plus qu'ailleurs, à cause de la pauvreté de tous, il a besoin de la sympathie et du secours des fidèles pour faire l'oeuvre de Dieu. Il rappelle encore que dans tous les sanctuaires, les messes, les prières, les sacrifices, et les autres, par les humbles garçons des Lieux Saints, constamment offerts aux intentions des bienfaiteurs. Enfin, ordinairement, il laisse à chacun de ces pèlerins un petit souvenir très précieux, qui continuera à lui parler de Terre Sainte, à perpétuer son émotion, à solliciter son zélateur dévouement. Ces souvenirs très précieux sont généralement des petits crucifix et des chapetelets faits avec du bois ou des fruits de vieux oliviers du Jardin de l'Agonie, des petits sachets contenant une parcelle de pierre des principaux endroits sacrés, quelques images, etc. Ces souvenirs ne se trouvent que chez le Père, portent tous, et c'est le signe d'authenticité, un cachet de cire au sceau de la Custodie.

Or, ce cachet de cire doit être apposé ou attaché aux objets. Ce travail minutieux et délicat, — c'est pourquoi nous en parlons, — est encore celui du socius du P. Custode. Il faudrait aussi dire que l'industriel Fr. Raphael a trouvé moyen de multiplier les formes et les espèces de souvenirs qui, annuellement s'en vont par milliers à multiplier la ferveur et parler de Terre Sainte aux quatre coins du monde. Nous ajouterons même que l'application à fixer les petites lettres de 24 lieux d'arrêts sur un carton préparé "ad hoc" a considérablement affaibli sa vue.

Autre genre: Les réceptions des officialités sont d'un tout autre genre. Elles se présentent plusieurs fois l'année. Lors des fêtes nationales ou des souverains catholiques, les représentants des puissances viennent après la messe chantée. Pour Noël, l'Épiphanie, Pâques, la S.-François, la fête patronale du Père, les personnages officiels ecclésiastiques et civils viennent présenter leurs hommages et leurs vœux. Les visites officielles des supérieurs majeurs schismatiques sont particulièrement typiques. Le Patriarche ou son remplaçant, portant le bâton pastoral, vient accompagné de toute une suite de corévêques, d'archimandrites ou de moines, tous en habits de cérémonie. Ils entrent en grande pompe, précédés de deux janissaires tout d'or galonnés et frappant les dalles de leurs longues cannes à pommeau d'argent. La politesse orientale veut qu'on présente à tous ces distingués visiteurs une cuillerée de confiture avec une gorgée d'eau, un verre de liqueur avec un biscuit, un bol de café avec une cigarette et des dragées. Il faut recevoir comme nous sommes reçus. Si le service est opéré par les janissaires, la préparation est faite par les soins du Père. A lui de tout prévoir et de tout remettre en place. Il y a des jours où ces grandes réceptions se succèdent tous les quarts d'heure: Grecs, Arméniens, Syriens, Russes, Coptes, Ethiopiens, Abyssins, Caldéens, etc.

Services incalculables: Nous aurions fini d'analyser un peu la lourde charge fournie par notre compatriote, si nous avions pu signaler les services incalculables qu'il rend aux étrangers, aux nouveaux venus en les prévenant des changements d'heure, des usages de la Custodie et des fourberies prétentieuses des Orientaux. Bien des fois aussi, il guida quelques groupes de pèlerins, parmi lesquels il est honorable de citer S.G. Mgr Fumason-Biondi, délégué apostolique des Etats-Unis et S.G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg. La charge de socius, compagnon du Père, comporte enfin la consolation et l'honneur de l'accompagner dans ses rares sorties, et surtout de servir sa messe tous les jours, à 5 heures, et les vendredis au Sépulchre ou au Calvaire, à 6 heures.

Nous avons détaillé tous les offices. Ils ont leur originalité. Nous aurons pas les taire. Mais ne faut-il pas parfois répondre indirectement à ceux qui ne voyant rien, s'imaginent que les religieux coulent leur vie dans l'oisiveté. Nous tenions aussi à les dire pour la consolation des amis et pour l'honneur

de la province franciscaine du Canada, qui n'a des plus jeunes de l'Ordre, fournis en même temps la "garde du corps" aux trois supérieurs ma en s: le Fr Paul Perron, socius du T.R.P. Général à Rome; et le Fr Egide Lavallée, socius du T.R.P. Procureur Général aussi à Rome; et le Fr Raphaël-M. Quinn, socius du P. Custode, de Terre-Sainte à Jérusalem.

P. Paul-Engène Tardel, O.F.M.

Bibliographie

R.P. J. Gambelland, O.S.F.J. — L'art d'être malade ou comment on se sanctifie dans la maladie à l'école de saint François de Sales. In-12, 4 fr./franco 4 fr. 50; (étranger) 5.50

P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VI.

Sous ce titre original l'auteur a recueilli, parjoints un peu partout dans ses oeuvres, les enseignements de saint François de Sales sur la manière de se comporter dans la maladie pour en retirer des fruits de sanctification. Dans ces pages le saint nous apprend à soigner notre corps sans le

flatter à pratiquer la patience et l'obéissance au médecin, il nous enseigne la valeur de la souffrance ainsi que l'importance de la sainte Eucharistie, et surtout, par le regard sur Jésus crucifié, il nous conduit à l'abandon total de notre volonté à celle de Dieu.

Les leçons du saint Docteur sont corroborées par son exemple car, au cours de ses maladies comme dans sa précieuse mort il a été un maître incomparable dans l'art difficile de savoir souffrir.

Abbé Henri de la Selle, Supérieur des missionnaires diocésains de Notre-Dame du Chêne. — La défense de l'intelligence ou: Un peu de bon sens thomiste..... Prix: 8 fr.; franco, 8 fr. 50; (étranger), 50.

Il n'y a rien dans la très sainte Vierge qui ne nous donne de la joie. Son souvenir est plein de douceur, et la seule invocation de son nom nous remplit de consolation. O ma bonne et ma souveraine maîtresse, ô Marie, d'une ce toute louange, on ne peut vous nommer ni penser à vous que vous n'effleuriez et ne réjouissiez le coeur de ceux qui vous aiment! — R.F. Nouet, S.J

CONTRE LE RHUME
Miel et Huile de Foie de Morue
SUR—CERTAIN
Spécialement préparé pour les toux obstinées
LA PHARMACIE WILLIAMS
22, rue Hart Téléphone No 1
Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolat
Billie Burke

Tél. 437 Boite Postale 150
Charbonnerie St-Laurent Ltée
Véritable Anthracite Ecosais
Américain-Russe, — Coke, — Bitumineux, — Egg — Stove,
Chestnut, — Buckwheat — Huile à chauffage
BOIS
Bureau & Entrepôt: 101, rue du Fleuve
TROIS-RIVIERES, Qué. Succursale rue Milot
(Ancienne glacière N.-Dame)

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606
HEURES DE BUREAU:
Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.
Le soir: MARDI et VENDREDI
de 7.00 à 8.00 p.m.
Dr Ls-Georges Godin
SPECIALISTE
MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

LA SANTE DE VOS ENFANTS
Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour l'école après un déjeuner pris souvent à la hâte!
Vous pourrez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez
Uldéric Carignan
Epicier
(Agent pour les Liqueurs Christin)
22, Badeaux, Phone 122-1749

226, rue Mont-Royal Tél. 2329
LA CIE DE CONSTRUCTION ST-LAURENT, LTEE
LES TROIS-RIVIERES
Ingénieurs et Contracteurs généraux
Pierre — Brique — Béton — Bois
Rien de trop gros — Rien de trop petit.
Actuellement nous construisons l'Orphelinat et le Noviciat des RR. SS. Dominicaines.

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA REGION

Shawinigan

(De notre correspondant)

Elections à la Chorale de St-Pierre

Les membres de la Chorale de St-Pierre ont tenu récemment une assemblée pour procéder à l'élection de leurs officiers pour l'année 1931.

Banquet à M. John Bourgeois

La Chambre de Commerce de Shawinigan à laquelle se joindront de nombreux amis de Shawinigan même et de l'extérieur, est à organiser pour jeudi, le 29 janvier, un grand banquet qui sera donné au "Cascade Inn" en l'honneur de M. John Bourgeois.

Dans tous les domaines, M. Bourgeois a su faire sa marque chez nous, aussi est-ce de toutes parts que lui viennent les témoignages de gratitude, et ceci est de fort bon augure pour le succès du banquet que la Chambre de Commerce veut lui offrir le 29 courant.

Soirée de cartes des retraitants

Fidèles à une coutume qu'ils ont établie depuis quelques années, nos anciens Retraitants donneront le Lundi soir, soit le 16 février prochain, leur soirée de cartes annuelle au profit de leurs oeuvres.

Il ne fait pas de doute que malgré la crise cette soirée obtiendra un franc succès. Avec l'esprit d'organisation que possèdent les Anciens Retraitants et les bonnes volontés qu'ils savent grouper autour d'eux pour les aider dans leur travail, ce succès est assuré.

Les cadeaux seront encore nombreux, variés et de belle valeur. Quelques jours avant la partie de cartes ils seront exposés dans la vitrine d'un magasin local.

Notes sociales

M. et Mme L.-A. Jacques recevaient ces jours-ci à une soirée de cartes quelques parents et amis: M. et Mme René Lambert, M. et Mme Victor Levasseur, M. et Mme Georges L'Hérault, Mlle Simone Lambert et Jeanne Levasseur.

En visite ces jours derniers chez M. et Mme Emile Parent; M. et Mme Georges Mongrain, de St-Roch de Mékinac, Mlle Jeanne Dumont et C. Dessureault, de Grand'Mère, M. et Mme Pierre Bélant, Mlles Marie-Ange et Rose-Aimée Dumont et M. Arthur Monzrain.

Chez les Retraitants

Le prochain exercice mensuel du Chemin de la Croix par des membres de la Ligue des Anciens Retraitants de Shawinigan aura lieu dimanche, le 8 février prochain, à 1.45 hre de l'après-midi.

Le Vendôme triomphe de la Westinghouse

Une rencontre aux quilles a eu lieu récemment, sur les allées du Shawinigan, entre une équipe de la Compagnie Westinghouse, de Montréal, et une équipe de l'hôtel Vendôme. Cette dernière a remporté les honneurs de la soirée en gagnant deux parties sur ses adversaires.

R. Bourque et Bellefeuille, pour le Vendôme, ont joué des scores remarquables, soit 632 et 618, ce qui a naturellement fort aidé à la victoire de leur équipe. Après la rencontre, les quilleurs de la Westinghouse firent une réception aux vainqueurs au Vendôme et comme bien l'on pense chacun s'amusa avec un bel entrain.

Détail des parties: Westinghouse. Shaw R. 157 146 225 528 Squires R. 101 110 165 385

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Score 3. Includes Philipps A., Townsend E., Ferron E.

Table with 4 columns: Name, Score 1, Score 2, Score 3. Includes Vendôme (2), Cartier, Lacoursière E., Shrifff C., Bourque R., Bellefeuille M.

GRAND'MÈRE

Dim. 8 fev. St-Jean-Baptiste Vs Olympie. Jeudi le 12, Can Chomeurs Vs Frontenac.

Dim. le 15, Can Chomeurs Vs Olympie. Jeudi le 19 Frontenac Vs St-Jean-Baptiste.

Dim. le 22 Olympie Vs Frontenac. Jeudi le 26 St-Jean-Baptiste Vs Can Chomeurs.

Mars—Dim. le 1er mars—Can Chomeurs Vs Frontenac. Jeudi 5 mars St-Jean-Baptiste Bx Olympie.

Les parties de détail seront jouées les 8 et 10 mars pour décider du championnat.

Can Chomeurs 5—Frontenac 0

La première rencontre officielle dans la Ligue de la Cité a eu lieu entre le CANADIENS CHOMEURS et le FRONTENAC et s'est terminée par un blanchissage en règle du Frontenac.

Le jeu fut très vite et donna lieu à de nombreux incidents qui ne manquèrent pas d'intéresser les nombreux spectateurs présents.

Les chômeurs ont donc débuté avec une belle victoire pour leur première rencontre. Il est plus que probable que la lutte qu'ils auront à livrer aux hommes de Mailliot, le Olympie sera plus rude et que nous ne pouvons nous prononcer à l'avance quant au résultat final tant la valeur des deux équipes est égale.

Nous donnons ci-après l'alignement et le sommaire de cette rencontre.

Can chomeurs Frontenac. Ern. Landry buts L. Robillard P.M. Lord déf. Luc Lavigne Paul Morais déf. Ph. Roy Hector Landry cent. Roger B. Ned Neville ail. dr. W. Rudman Cliff Bishop ail. g. G. Richardson Maurice B. subst. Carl Wright Em. Paquin Em. Juneau Ph. Paquin R. Dorais C. Lavallée

Arbitre: Russell Cooper Chronométrateur: Léo Gaudette Buts: H. Boucher et L. Boisvert.

Première période.—Can Chomeurs P. M. Lord 4 m. Can. Chomeurs Nouvelle 4 m.

Deuxième période.—Bishop 6 m. Can Chomeurs M. Boisvert 8 m.

Troisième période. H. Landry 14 m. Une ligue de la Cité

Notre ville aura encore cette année sa Ligue de Hockey de la Cité. Grâce à la courtoisie du conseil et à l'activité sportive de plusieurs citoyens en vue de notre ville, notre population verra à l'oeuvre durant toute la saison d'hiver quatre équipes qui se disputent le championnat local du hockey.

Une assemblée des promoteurs de ce sport eut lieu récemment dans la salle de l'hôtel de ville. A cette assemblée on a procédé à l'élection des officiers de la ligue, laquelle donna les résultats suivants: Président M. Ephrem-A. Lampron, Vice-président, M. J.-A. Bernier, secrétaire-trésorier, M. Fred. Villemure, Directeurs, MM. Frank Gauthier, Jos. Dostaler, Dr Julien Sicard, Maurice Nicole et Troy Blinco. Les quatre équipes qui s'aligneront se nommeront: Olympie, Canadiens, Chômeurs, Frontenac et St-Jean-Baptiste.

Une liste d'arbitres a été soumise et acceptée, elle se compose de MM. Robert Pinard, Albert Ricard, Frank Gauthier, J.-J. Dostaler, Troy Blinco, Fred. Villemure, Russell Coope et Fred Hoffman. Une cédule a été préparée et les parties seront toutes jouées les jeudis et dimanches de chaque semaine à 8 heures. Nous donnons ci-après la liste des parties à être jouées au cours de l'hiver, d'après cette cédule:

Janvier: Jeudi le 15 janvier, Olympique, vs Canadiens Chômeurs; Dimanche, 18 janvier, St-Jean-Baptiste vs Canadiens Chômeurs; Jeudi, le 22 janvier, Frontenac, vs Olympie; Dimanche, 25 janvier, Can. Chômeurs vs St-Jean-Baptiste; Jeudi, le 29 janvier, Frontenac, vs St-Jean-Baptiste. Février:—Dimanche, 1er février, Frontenac, vs Olympie; Jeudi, 5 février, Olympie vs Can. Chômeurs; —M. et Mme Doucet de Montréal chez M. C.-U. St-Jean père de Mame Doucet. —Mgr Dionis Gélinas de l'évêché des Trois-Rivières est venu rendre visite à son frère M. Léopold Gélinas, dentiste, ainsi qu'à sa soeur Mme Albert Ringuette. M. et Mme Picotte de Ste-Ursule sont aussi venus se joindre à la famille. —Mlles Marguerite et Thérèse Blanchard de St-Lambert, passent une quinzaine chez leurs grands-parents l'hon. sénateur J.-H. Legris. —M. et Mme L.-J. Pepin et leur fillelette Jacqueline, M. et Mme Arthur Durand tous des Trois-Rivières, Mlle Marie-Ange Bétanger de Ville-Lasalle, tous en visite chez Mme Charles Pepin. —M. Alphonse Faquin, Eccl. à Mont-Lauvier, Mlles Alma et Blanche Paquin, M. Robert Paquin, aussi M. Edouard Paquin de St-Louis de France chez leur père M. François Paquin. —M. et Mme J.-N. Leclerc organisant de Grand'Mère, M. Bertrand Lemay chez M. E. Lemay leur père. —M. et Mme Louis-Georges Bergeron de St-Léon chez leur genre M. P. Boisvert. —M. Arthur Turgeon de Montréal chez son père M. Ed. Turgeon Gérant de la Banque Canadienne Nationale. —M. Engelbert Dionne, Gérant de Banque à Montréal est venu visiter sa mère Mme Luc Pepin. —M. Antoine Dionne chez son père M. François Dionne. —M. Léo Lesage de la Banque Canadienne de Montréal, chez son père M. Edouard J. Lesage. —M. Roland Desautniers des Trois-Rivières est pour quelques jours chez son père M. Jérémie-L. Desautniers. —M. et Mme Laurent Lesage, notaire de Québec a passé quelques jours chez M. Hector Béland père de Mme Lesage. —Mes MM. Coulombe de Montréal sont venus passer une quinzaine chez leur père M. Jos. Coulombe. —Mlle Marie Dampousse, Mme Hermas Peltand de Québec, Mme William Chamberland de Montréal, tous chez leur frère M. Victor Dampousse. —M. le Chanoine Thomas Caron, curé de St-Maurice, en visite chez M. Georges Caron, et aussi Mme Gabrielle Caron, étudiante à l'École Normale des Trois-Rivières leur fille. —Mme Lectere de Montréal chez son frère M. Georges A. Lamirande. —M. le Curé G.-E. Panneton est allé à Montréal et à Trois-Rivières ces jours-ci. —M. l'abbé Jos. Voisard du Grand Séminaire de Québec est arrivé pour quelques jours chez son père M. Lucien Voisard. —Les MM. Arthur, Xavery, et Antonin Lesage de Québec chez leur frère M. Hector Lesage et autres parents. —M. Henri Béland est allé à Ottawa la semaine dernière visiter son frère, René, du noviciat des Pères Oblats. —Mlle Yvonne Béland est partie un mois à Québec chez sa soeur Mme Laurent Lesage. —M. Philippe Choquette de Montréal ainsi que sa soeur Mlle Thérèse, et Mlle Germaine Grandmont, M. et Mme Gaston Lafrenière de Pierreville, de retour de leur voyage de noces et M. Georges Traversy tous de passage chez M. Zoël Deschênaux. —M. Léo et Paul-Yvon Desautniers et leur soeur Pauline ont passé quelques jours chez leurs grands-parents M. Charles Desautniers. —M. et Mme Arthur Lacombe et leur fille Alice, sont allés assister au mariage de leur nièce Marie-Ange Matteau de St-Barnabé, fille de Evariste Matteau, avec M. M. J. Henri Gélinas, ils se rendirent à Charette chez son frère M. Albert Matteau et chez M. D. Bourassa pour assister aux funérailles de M. Léo Matteau de St-Barnabé. —M. Ismaël Lupien, de Ste-Genève de Bascan est venu visiter son père M. Ep. Lupien. —M. et Mme Odias Pratte, de Grand'Mère, M. et Mme Hervé Pratte des Trois-Rivières, en visite chez M. J.-T. Béland.

SHAWINIGAN

(De notre correspondant)

Formation des Comités de la Chambre de Commerce.

Une assemblée générale spéciale de la Chambre de Commerce a été tenue, cette semaine, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. D. R. Wilson.

Les divers Comités de la Chambre de Commerce ont été formés comme suit pour l'année 1931:

Comité des Chemins de Fer et Routes: MM. A.E. Guillemette, président; Henry Sorgus, Dr J. R. Hébert, H.J. Ladouceur, S. G. St-Arnaud et Jos. Lajoie.

Comité des industries Nouvelles: MM. H.S. Reid, président, G.E. Ladouceur, N.P., Edouard Arbour, J.H. Nap. Desautniers, N. Arbour, Cyr. Albert Giguère, H.S. Lawrence et A.R. Meidrum.

Comité de Réceptions: MM. L.A. Leclerc, président; G.E. Ladouceur, N.P., J.H. Nap. Desautniers, N.P., Edouard Asselin, Alphonse Baril, L.O. Baribeault, N.P. et J.O.S. Brunet.

Comité de Publicité: MM. E. F. Daemen, président, L.A. Leclerc, P. Ferron, Edouard Arbour, Alex. Gélinas, J.E. Frévoist et A.R. Meldrum.

Comité des Assurances: MM. J.H. Nap. Desautniers, N.P., président; Albert Giguère, F. Beaulac, Gédéon Leblanc, J.E. Ménard, Georges Dion et A.J. Faradis.

M. L.A. Cyr a été élu président du Comité du Commerce local et il a été décidé que les membres de ce Comité seront élus lors d'une assemblée qui sera tenue sous peu de tous les marchands qui sont présents membres de la Chambre de Commerce. Il restera au Bureau de Direction de la Chambre à ratifier le choix qui aura été fait des membres et du dit Comité.

Assemblée de la Chambre de Commerce. A une assemblée générale spéciale de la Chambre de Commerce locale tenue récemment, le secrétaire-trésorier a donné lecture d'un rapport détaillé de la Chambre pour l'année 1930.

Ce rapport de même que le rapport financier pour l'année écoulée ont été adoptés à l'unanimité.

Le secrétaire a été autorisé à écrire au Ministre des Travaux Publics et du Travail à Québec ainsi qu'à M. J.A. Prigon, député de St-Maurice à la Législature, pour leur rappeler une résolution qui a été passée par la Chambre de Commerce demandant la nomination d'un inspecteur des travaux électriques pour Shawinigan et les environs, avec résidence à Shawinigan.

Cette nomination serait fort appréciée de nos entrepreneurs-généralistes aussi bien que des entrepreneurs-électriciens qui ont parfois à subir des retards coûteux en attendant la venue des inspecteurs de Trois-Rivières qui ont l'apparement beaucoup à faire aux Trois-Rivières même et au Cap de la Madeleine.

Le secrétaire a été autorisé à communiquer avec les autorités des Chemins de Fer Pacifique Canadien et Canadien National pour les prier d'ouvrir, dans le centre de la ville, des bureaux où le public pourra se procurer des billets de chemin de fer et aussi des bureaux de télégraphie. La chose existe dans des villes de moindre importance que la nôtre et il semble que pareille demande de la part de notre Chambre de Commerce ne pourra être que favorablement accueillie par les autorités compétentes.

Toute la population et plus particulièrement nos hommes d'affaires seraient certainement fort aises d'avoir à proximité de leurs bureaux des bureaux de télégraphie surtout et il ne fait pas de doute que les compagnies intéressées y trouveraient également leur avantage.

LA BAIE SHAWINIGAN (De notre Correspondant)

Joyeux anniversaire

Le 11 janvier dernier, à la résidence de M. et Mme Lucien Trudel, à Charbonneau, Mme Cléophas Guillemette, de Notre-Dame de la Présentation d'Almaville, fut l'objet d'une magnifique soirée à l'occasion du 53e anniversaire de sa naissance.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Cléophas Guillemette, C.-E. Guillemette, Emile Guillemette, Orla Guillemette, Lucien St-Jean, Roméo Guillemette, Elzéar Auver, d'Almaville, M. et Mme Renée Monzrain, Anselme Foy, Armand Guillemette, Lucien Trudel, Johnny Guillemette, Jos. Charbonneau, Mme Vve Henri Guillemette, M. Fernand et Mlle Fernande Trudel, M. Ephrem Lampron, M. Joseph Petit, de Charbonneau, M. et Mme Alexandre Charrest, des Trois-Rivières; M.

SHAWINIGAN

(De notre correspondant)

Formation des Comités de la Chambre de Commerce.

Une assemblée générale spéciale de la Chambre de Commerce a été tenue, cette semaine, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. D. R. Wilson.

Les divers Comités de la Chambre de Commerce ont été formés comme suit pour l'année 1931:

Comité des Chemins de Fer et Routes: MM. A.E. Guillemette, président; Henry Sorgus, Dr J. R. Hébert, H.J. Ladouceur, S. G. St-Arnaud et Jos. Lajoie.

Comité des industries Nouvelles: MM. H.S. Reid, président, G.E. Ladouceur, N.P., Edouard Arbour, J.H. Nap. Desautniers, N. Arbour, Cyr. Albert Giguère, H.S. Lawrence et A.R. Meidrum.

Comité de Réceptions: MM. L.A. Leclerc, président; G.E. Ladouceur, N.P., J.H. Nap. Desautniers, N.P., Edouard Asselin, Alphonse Baril, L.O. Baribeault, N.P. et J.O.S. Brunet.

Comité de Publicité: MM. E. F. Daemen, président, L.A. Leclerc, P. Ferron, Edouard Arbour, Alex. Gélinas, J.E. Frévoist et A.R. Meldrum.

Comité des Assurances: MM. J.H. Nap. Desautniers, N.P., président; Albert Giguère, F. Beaulac, Gédéon Leblanc, J.E. Ménard, Georges Dion et A.J. Faradis.

M. L.A. Cyr a été élu président du Comité du Commerce local et il a été décidé que les membres de ce Comité seront élus lors d'une assemblée qui sera tenue sous peu de tous les marchands qui sont présents membres de la Chambre de Commerce. Il restera au Bureau de Direction de la Chambre à ratifier le choix qui aura été fait des membres et du dit Comité.

Assemblée de la Chambre de Commerce. A une assemblée générale spéciale de la Chambre de Commerce locale tenue récemment, le secrétaire-trésorier a donné lecture d'un rapport détaillé de la Chambre pour l'année 1930.

Ce rapport de même que le rapport financier pour l'année écoulée ont été adoptés à l'unanimité.

Le secrétaire a été autorisé à écrire au Ministre des Travaux Publics et du Travail à Québec ainsi qu'à M. J.A. Prigon, député de St-Maurice à la Législature, pour leur rappeler une résolution qui a été passée par la Chambre de Commerce demandant la nomination d'un inspecteur des travaux électriques pour Shawinigan et les environs, avec résidence à Shawinigan.

Cette nomination serait fort appréciée de nos entrepreneurs-généralistes aussi bien que des entrepreneurs-électriciens qui ont parfois à subir des retards coûteux en attendant la venue des inspecteurs de Trois-Rivières qui ont l'apparement beaucoup à faire aux Trois-Rivières même et au Cap de la Madeleine.

Le secrétaire a été autorisé à communiquer avec les autorités des Chemins de Fer Pacifique Canadien et Canadien National pour les prier d'ouvrir, dans le centre de la ville, des bureaux où le public pourra se procurer des billets de chemin de fer et aussi des bureaux de télégraphie. La chose existe dans des villes de moindre importance que la nôtre et il semble que pareille demande de la part de notre Chambre de Commerce ne pourra être que favorablement accueillie par les autorités compétentes.

Toute la population et plus particulièrement nos hommes d'affaires seraient certainement fort aises d'avoir à proximité de leurs bureaux des bureaux de télégraphie surtout et il ne fait pas de doute que les compagnies intéressées y trouveraient également leur avantage.

LA BAIE SHAWINIGAN (De notre Correspondant)

Joyeux anniversaire

Le 11 janvier dernier, à la résidence de M. et Mme Lucien Trudel, à Charbonneau, Mme Cléophas Guillemette, de Notre-Dame de la Présentation d'Almaville, fut l'objet d'une magnifique soirée à l'occasion du 53e anniversaire de sa naissance.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Cléophas Guillemette, C.-E. Guillemette, Emile Guillemette, Orla Guillemette, Lucien St-Jean, Roméo Guillemette, Elzéar Auver, d'Almaville, M. et Mme Renée Monzrain, Anselme Foy, Armand Guillemette, Lucien Trudel, Johnny Guillemette, Jos. Charbonneau, Mme Vve Henri Guillemette, M. Fernand et Mlle Fernande Trudel, M. Ephrem Lampron, M. Joseph Petit, de Charbonneau, M. et Mme Alexandre Charrest, des Trois-Rivières; M.

SHAWINIGAN

(De notre correspondant)

Formation des Comités de la Chambre de Commerce.

Une assemblée générale spéciale de la Chambre de Commerce a été tenue, cette semaine, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. D. R. Wilson.

Les divers Comités de la Chambre de Commerce ont été formés comme suit pour l'année 1931:

Comité des Chemins de Fer et Routes: MM. A.E. Guillemette, président; Henry Sorgus, Dr J. R. Hébert, H.J. Ladouceur, S. G. St-Arnaud et Jos. Lajoie.

Comité des industries Nouvelles: MM. H.S. Reid, président, G.E. Ladouceur, N.P., Edouard Arbour, J.H. Nap. Desautniers, N. Arbour, Cyr. Albert Giguère, H.S. Lawrence et A.R. Meidrum.

Comité de Réceptions: MM. L.A. Leclerc, président; G.E. Ladouceur, N.P., J.H. Nap. Desautniers, N.P., Edouard Asselin, Alphonse Baril, L.O. Baribeault, N.P. et J.O.S. Brunet.

Comité de Publicité: MM. E. F. Daemen, président, L.A. Leclerc, P. Ferron, Edouard Arbour, Alex. Gélinas, J.E. Frévoist et A.R. Meldrum.

Comité des Assurances: MM. J.H. Nap. Desautniers, N.P., président; Albert Giguère, F. Beaulac, Gédéon Leblanc, J.E. Ménard, Georges Dion et A.J. Faradis.

M. L.A. Cyr a été élu président du Comité du Commerce local et il a été décidé que les membres de ce Comité seront élus lors d'une assemblée qui sera tenue sous peu de tous les marchands qui sont présents membres de la Chambre de Commerce. Il restera au Bureau de Direction de la Chambre à ratifier le choix qui aura été fait des membres et du dit Comité.

Assemblée de la Chambre de Commerce. A une assemblée générale spéciale de la Chambre de Commerce locale tenue récemment, le secrétaire-trésorier a donné lecture d'un rapport détaillé de la Chambre pour l'année 1930.

Ce rapport de même que le rapport financier pour l'année écoulée ont été adoptés à l'unanimité.

Le secrétaire a été autorisé à écrire au Ministre des Travaux Publics et du Travail à Québec ainsi qu'à M. J.A. Prigon, député de St-Maurice à la Législature, pour leur rappeler une résolution qui a été passée par la Chambre de Commerce demandant la nomination d'un inspecteur des travaux électriques pour Shawinigan et les environs, avec résidence à Shawinigan.

Cette nomination serait fort appréciée de nos entrepreneurs-généralistes aussi bien que des entrepreneurs-électriciens qui ont parfois à subir des retards coûteux en attendant la venue des inspecteurs de Trois-Rivières qui ont l'apparement beaucoup à faire aux Trois-Rivières même et au Cap de la Madeleine.

Le secrétaire a été autorisé à communiquer avec les autorités des Chemins de Fer Pacifique Canadien et Canadien National pour les prier d'ouvrir, dans le centre de la ville, des bureaux où le public pourra se procurer des billets de chemin de fer et aussi des bureaux de télégraphie. La chose existe dans des villes de moindre importance que la nôtre et il semble que pareille demande de la part de notre Chambre de Commerce ne pourra être que favorablement accueillie par les autorités compétentes.

Toute la population et plus particulièrement nos hommes d'affaires seraient certainement fort aises d'avoir à proximité de leurs bureaux des bureaux de télégraphie surtout et il ne fait pas de doute que les compagnies intéressées y trouveraient également leur avantage.

LA BAIE SHAWINIGAN (De notre Correspondant)

Joyeux anniversaire

Le 11 janvier dernier, à la résidence de M. et Mme Lucien Trudel, à Charbonneau, Mme Cléophas Guillemette, de Notre-Dame de la Présentation d'Almaville, fut l'objet d'une magnifique soirée à l'occasion du 53e anniversaire de sa naissance.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Cléophas Guillemette, C.-E. Guillemette, Emile Guillemette, Orla Guillemette, Lucien St-Jean, Roméo Guillemette, Elzéar Auver, d'Almaville, M. et Mme Renée Monzrain, Anselme Foy, Armand Guillemette, Lucien Trudel, Johnny Guillemette, Jos. Charbonneau, Mme Vve Henri Guillemette, M. Fernand et Mlle Fernande Trudel, M. Ephrem Lampron, M. Joseph Petit, de Charbonneau, M. et Mme Alexandre Charrest, des Trois-Rivières; M.

SHAWINIGAN

(De notre correspondant)

Formation des Comités de la Chambre de Commerce.

Une assemblée générale spéciale de la Chambre de Commerce a été tenue, cette semaine, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. D. R. Wilson.

Les divers Comités de la Chambre de Commerce ont été formés comme suit pour l'année 1931:

Comité des Chemins de Fer et Routes: MM. A.E. Guillemette, président; Henry Sorgus, Dr J. R. Hébert, H.J. Ladouceur, S. G. St-Arnaud et Jos. Lajoie.

Comité des industries Nouvelles: MM. H.S. Reid, président, G.E. Ladouceur, N.P., Edouard Arbour, J.H. Nap. Desautniers, N. Arbour, Cyr. Albert Giguère, H.S. Lawrence et A.R. Meidrum.

Comité de Réceptions: MM. L.A. Leclerc, président; G.E. Ladouceur, N.P., J.H. Nap. Desautniers, N.P., Edouard Asselin, Alphonse Baril, L.O. Baribeault, N.P. et J.O.S. Brunet.

Comité de Publicité: MM. E. F. Daemen, président, L.A. Leclerc, P. Ferron, Edouard Arbour, Alex. Gélinas, J.E. Frévoist et A.R. Meldrum.

Comité des Assurances: MM. J.H. Nap. Desautniers, N.P., président; Albert Giguère, F. Beaulac, Gédéon Leblanc, J.E. Ménard, Georges Dion et A.J. Faradis.

M. L.A. Cyr a été élu président du Comité du Commerce local et il a été décidé que les membres de ce Comité seront élus lors d'une assemblée qui sera tenue sous peu de tous les marchands qui sont présents membres de la Chambre de Commerce. Il restera au Bureau de Direction de la Chambre à ratifier le choix qui aura été fait des membres et du dit Comité.

Assemblée de la Chambre de Commerce. A une assemblée générale spéciale de la Chambre de Commerce locale tenue récemment, le secrétaire-trésorier a donné lecture d'un rapport détaillé de la Chambre pour l'année 1930.

Ce rapport de même que le rapport financier pour l'année écoulée ont été adoptés à l'unanimité.

Le secrétaire a été autorisé à écrire au Ministre des Travaux Publics et du Travail à Québec ainsi qu'à M. J.A. Prigon, député de St-Maurice à la Législature, pour leur rappeler une résolution qui a été passée par la Chambre de Commerce demandant la nomination d'un inspecteur des travaux électriques pour Shawinigan et les environs, avec résidence à Shawinigan.

Cette nomination serait fort appréciée de nos entrepreneurs-généralistes aussi bien que des entrepreneurs-électriciens qui ont parfois à subir des retards coûteux en attendant la venue des inspecteurs de Trois-Rivières qui ont l'apparement beaucoup à faire aux Trois-Rivières même et au Cap de la Madeleine.

Le secrétaire a été autorisé à communiquer avec les autorités des Chemins de Fer Pacifique Canadien et Canadien National pour les prier d'ouvrir, dans le centre de la ville, des bureaux où le public pourra se procurer des billets de chemin de fer et aussi des bureaux de télégraphie. La chose existe dans des villes de moindre importance que la nôtre et il semble que pareille demande de la part de notre Chambre de Commerce ne pourra être que favorablement accueillie par les autorités compétentes.

Toute la population et plus particulièrement nos hommes d'affaires seraient certainement fort aises d'avoir à proximité de leurs bureaux des bureaux de télégraphie surtout et il ne fait pas de doute que les compagnies intéressées y trouveraient également leur avantage.

LA BAIE SHAWINIGAN (De notre Correspondant)

Joyeux anniversaire

Le 11 janvier dernier, à la résidence de M. et Mme Lucien Trudel, à Charbonneau, Mme Cléophas Guillemette, de Notre-Dame de la Présentation d'Almaville, fut l'objet d'une magnifique soirée à l'occasion du 53e anniversaire de sa naissance.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Cléophas Guillemette, C.-E. Guillemette, Emile Guillemette, Orla Guillemette, Lucien St-Jean, Roméo Guillemette, Elzéar Auver, d'Almaville, M. et Mme Renée Monzrain, Anselme Foy, Armand Guillemette, Lucien Trudel, Johnny Guillemette, Jos. Charbonneau, Mme Vve Henri Guillemette, M. Fernand et Mlle Fernande Trudel, M. Ephrem Lampron, M. Joseph Petit, de Charbonneau, M. et Mme Alexandre Charrest, des Trois-Rivières; M.

SHAWINIGAN

(De notre correspondant)

Formation des Comités de la Chambre de Commerce.

Une assemblée générale spéciale de la Chambre de Commerce a été tenue, cette semaine, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. D. R. Wilson.

Les divers Comités de la Chambre de Commerce ont été formés comme suit pour l'année 1931:

Comité des Chemins de Fer et Routes: MM. A.E. Guillemette, président; Henry Sorgus, Dr J. R. Hébert, H.J. Ladouceur, S. G. St-Arnaud et Jos. Lajoie.

Comité des industries Nouvelles: MM. H.S. Reid, président, G.E. Ladouceur, N.P., Edouard Arbour, J.H. Nap. Desautniers, N. Arbour, Cyr. Albert Giguère, H.S. Lawrence et A.R. Meidrum.

Comité de Réceptions: MM. L.A. Leclerc, président; G.E. Ladouceur, N.P., J.H. Nap. Desautniers, N.P., Edouard Asselin, Alphonse Baril, L.O. Baribeault, N.P. et J.O.S. Brunet.

Comité de Publicité: MM. E. F. Daemen, président, L.A. Leclerc, P. Ferron, Edouard Arbour, Alex. Gélinas, J.E. Frévoist et A.R. Meldrum.

Comité des Assurances: MM. J.H. Nap. Desautniers, N.P., président; Albert Giguère, F. Beaulac, Gédéon Leblanc, J.E. Ménard, Georges Dion et A.J. Faradis.

M. L.A. Cyr a été élu président du Comité du Commerce local et il a été décidé que les membres de ce Comité seront élus lors d'une assemblée qui sera tenue sous peu de tous les marchands qui sont présents membres de la Chambre de Commerce. Il restera au Bureau de Direction de la Chambre à ratifier le choix qui aura été fait des membres et du dit Comité.

Assemblée de la Chambre de Commerce. A une assemblée générale spéciale de la Chambre de Commerce locale tenue récemment, le secrétaire-trésorier a donné lecture d'un rapport détaillé de la Chambre pour l'année 1930.

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos enfants seront heureux

Marché de Foin et de Paille

Le marché du foin et de la paille ne donne aucune amélioration selon que l'indiquent les rapports reçus depuis le commencement du mois de décembre.

Sackville, B.N.—Les prix courants, la tonne, offerts aux cultivateurs des provinces maritimes sont: District de la Rivière St-Jean, N.B.: Foin de mil No 1, \$10.50; No 2, \$10; foin de trèfle, No 3, \$9; foin mêlé, \$8; paille \$7.50.

Pré du détail à Sydney, N.E., \$17 à \$19. Dans la région du sud, Nouvelle-Ecosse, on vend au détail foin de mil, \$18 à \$20; Le foin de même catégorie se vend à \$15 la tonne environ, dans les districts nord du Nouveau-Brunswick.

Montréal, P.Q.—Les cultivateurs du Québec ont encore en main environ 50 pour cent des disponibilités de la dernière récolte. Toutefois, les approvisionnements en foin de trèfle et mil mêlés des catégories 1 et 2 sont faibles.

Toronto, Ont.—Dans le sud-ouest de l'Ontario, les approvisionnements en foin sont abondants mais la demande est faible.

\$9; foin de mil non catégorisé, \$8 à \$9; mil et trèfle mêlés, \$9; paille d'avoine, \$4; paille de blé, \$5; luzerne, première coupe, \$10 à \$12; luzerne, seconde coupe, \$10 à \$11.

Le foin offert au commerce dans le sud-ouest de l'Ontario provient des districts d'Owen Sound, Meaford, Thornbury, Inwood et du comté de Lambton. Environ 200 wagons de foin, dont 16 wagons de foin de luzerne et 40 wagons de foin de mil, ont été exportés aux États-Unis au cours de la saison.

Winnipeg.—Les arrivages de foin à Winnipeg, sont plus considérables que le mois dernier et dépassent de 50 pour cent ceux de l'année dernière.

Saskatoon, Sask.—En Saskatchewan, le commerce est moins actif que l'an dernier. Dans les districts du nord, les approvisionnements qui sont abondants, dépassent de beaucoup la demande locale.

Calgary, Alta.—Dans l'Alberta, comme dans les autres provinces, le marché du foin ne dénote guère d'activité.

point de chargement, sont: Agrostide commune, \$8 à \$9; foin d'agropyre (blue joint), \$7; foin indigène (upland), \$8 à \$9; foin de mil, \$10 à \$12; paille \$4.—Les commerçants de Calgary offrent aux cultivateurs de la région de \$11 à \$12 la tonne pour le foin indigène (upland).

Vancouver.—Les conditions ne sont guère meilleures à Vancouver. Les prix courants, la tonne sont: Foin de mil, \$22 à \$24; trèfle, \$24 à \$26; luzerne, \$26 à \$28.

Service des Marchés, Division des Semences

Une fenêtre tournante

L'une des plus intéressantes découvertes modernes est une fenêtre qui tourne à une vitesse si grande que la vitre ne peut se salir ou s'embuer, permettant ainsi aux navigateurs d'avoir sans cesse une vue nette.

Service de nouvelles agricoles

échantillons. Ces produits se décomposent ainsi: Tomates caisses 477 000; Produits de tomates 477 842; Pois 22 100; Blé d'Inde 11 410; Poires 64 700; Pommes évaporées 40 830.

Catégorie pour la rhubarbe: La Division fédérale des fruits a introduit trois catégories recommandées pour la rhubarbe "forcée" ou rhubarbe de serre.

Une bonne année, mais... On a dit qu'il ne s'était guère produit de grandes invasions d'insectes nuisibles au cours de l'année 1929 et cependant le rapport annuel du Ministère fédéral de l'Agriculture évalue les dégâts causés par les grands insectes nuisibles à la récolte de blé dans la Saskatchewan seule à \$10 612 600 et c'est là une évaluation modérée.

Il y a profit à détruire les insectes: Un des districts de l'Alberta a réalisé une économie de \$26 600 en organisant une campagne de lutte contre les insectes qui nuisent à la récolte de betteraves à sucre.

Fruits: Oranges Sunkist, \$4.00 à \$5.50; Oranges Florida, \$4.50 à \$5.00; Oranges Sud-Afrique, \$3.50 à \$4.00; Citrons Red Ball Calif., \$5.00; Citrons Messina, \$4.50; Pamplemousses, \$5.00; Poires, boîte, \$3.50; Bananes, 1/2, 7 maïs, \$2.25 à \$2.50; Bananes, 1 rég., \$3.00 à \$3.50; Cocos, sac, \$4.75 à \$5.00;

SIMONDS SCIES À MÉTAUX "RED STREAK" LAMES ou tronçants seulement trempées. Compent comme l'éclair. Bout rouge.

CARTES PROFESSIONNELLES

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, Mo. Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.C.

A. D. Gascon Louis Parant GASCON & PARANT ARCHITECTES Trois-Rivières 144, rue St-François-Xavier Tél. 266

Tél. 233 Chs. Bourgeois B.A. LL. M. Avocat 26, rue St-Joseph 26

Dr J.-A. Rousseau Directeur du Dispensaire Antivénérien Bureau privé de: 10 hres a.m. à 4 p.m., et 7 p.m., à 8 1/2 hres.

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Heures de consultations: 9 à 12 heures a.m. 1 à 5 heures p.m. 7 à 8 heures p.m.

A.-J. Gouin & Cie Assurances Générales Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie

Dr Auguste Panneton Spécialiste pour maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midis.

A.-E. HUNT KING, D.C. Docteur en Chiropratique Trois-Rivières 6a, rue Alexandre Tél. 1913 Shawinigan Falls 26-5ème rue Tél. 725

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examen de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

U.-J. Asselin, Ernest-L. Denoncourt Asselin & Denoncourt Architectes Edifice Ameau, 6e étage. Téléphone: 963

Tél. Bureau 1158 "Résidence 988" J. U. GREGOIRE Notaire Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.

Jules Caron Architecte 30, rue Bonaventure, Tél. 720 Les Trois-Rivières

Tél. Bureau: 658 Rés.: 2274 Dr J.-H. BELAND Chirurgien-Dentiste Extraction des dents sans douleurs. Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothérapie.

Tél. 1059 Jean-Marie Bureau B.L., LL.B. Avocat et Procureur 38, rue Hart Les Trois-Rivières

4-a Alexandre Tél. 401 (voisin Edifice Ameau) Dr C. BARIBEAU, B.A., M.D. Ex-élève des hôp. de Paris Ex-interne de l'hôpital Notre-Dame.

Tél. 1526 Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph SPECIALITES Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.

Tél. 930 Casier Postal 310 Jacques Bureau, C.R. Philippe Bigué, C.R. Georges Gouin, B.A. Léon Girard, LL. L. Raoul Provencher, B.L. Bureau, Bigué, Gouin, Girard & Provencher Avocats 1, Des Forges Edifice Power Les Trois-Rivières

Tél. 401 Heures de Bureau: Avant-midi 10 à 12 Après-midi 2 à 5 Le soir 7 à 8 Spécialiste Pour les maladies des yeux, oreilles, nez et la gorge. Dr BENOIT JACOB, M.D. Ex-assistant à la clinique Nationale Ophtalmologique des Quinze-Vingts, Paris, ex-élève à l'hôpital Baucaut, Paris, ex-interne de l'hôp. Normand & Cross. 4a Alexandre, Trois-Rivières

Téléphone: 328 et 329 ROGER BISSON Avocat et Procureur EDIFICE AMEAU 6e Etage Angle Notre-Dame et Alexandre TROIS-RIVIERES

Tél. Bureau 1059 Résidence 1959f Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc. 38, rue Hart, 3-Rivières Bureau du soir, le vendredi de 7 à 8 heures

82, rue St-Laurent Tél.105 LOUISEVILLE Dr R. Latourrelle, B.A.M.D. Ex-interne des Hôpitaux Ste-Justine, Hôtel-Dieu et Miséricorde, de Montréal. SPECIALITES: Accouchement—Traitements électro-thermiques—Lavage colique.

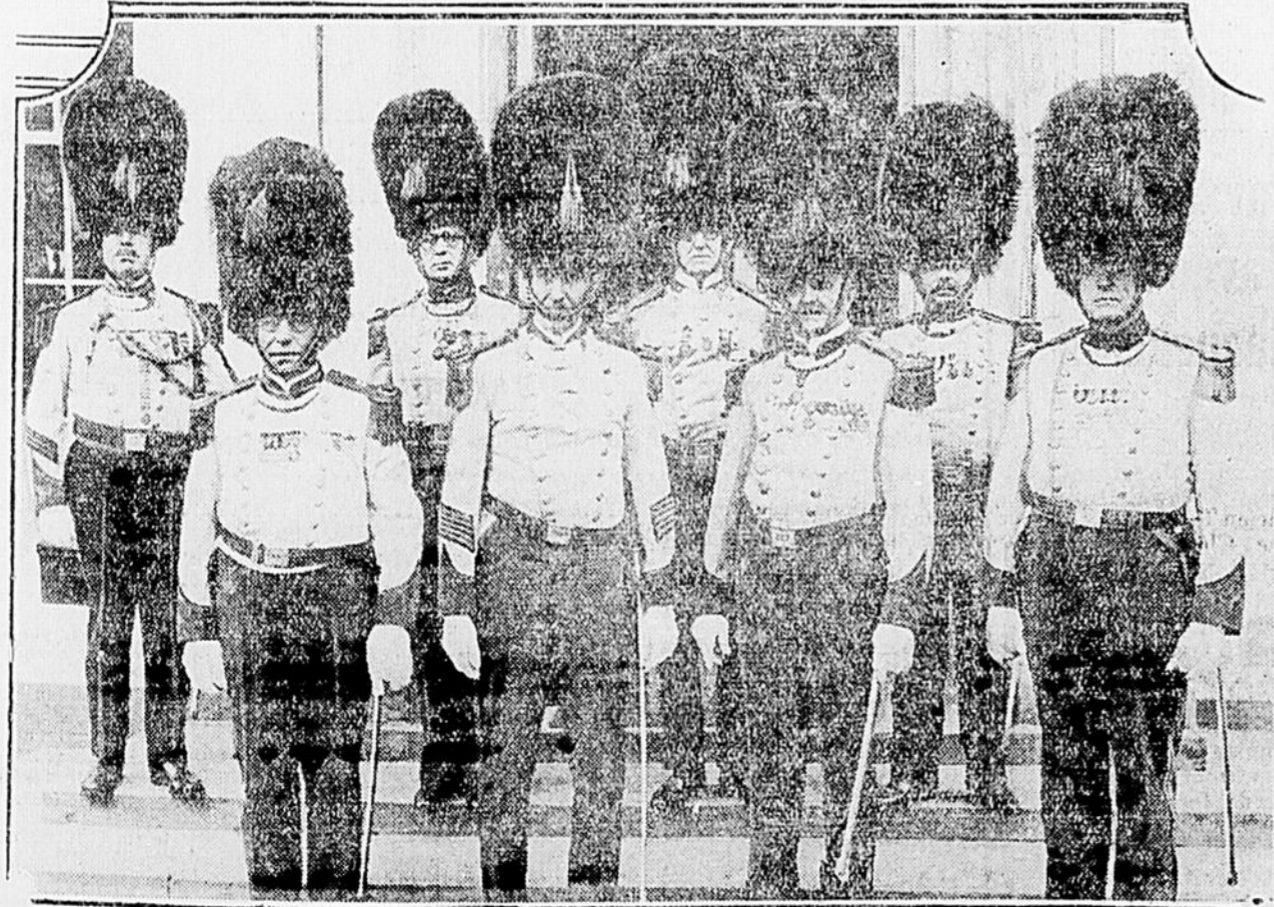
Téléphone Bell 1900 DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE Avocats 4, St-Joseph, 3-Rivières

Casier Postal 556—Tél.235 J.-A. Lemire, LL.L. Notaire Argent à prêter. Examen de titres. Règlement et administration de successions, etc. 40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Tél. 1442 Dr Paul Trudel 15, rue Volontaire Ex-élève des Hôpitaux de Paris Médecine générale et accouchements Consultations: de 2 à 5 et de 7 à 8 Service sur appel de jour et de nuit

Tél. 328-329 C.P. 640 HENRI BISSON Comptable et Liquidateur Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service. Edifice Ameau, 6e étage Angle N.-D. et Alexandre TROIS-RIVIERES

Tél. 1299-J Joseph Barnard Avocat 108, rue Des Forges



La vieille garde de la ville de New-York à la Maison Blanche pour inviter M. Hoover au bal de l'Association

56ème Assemblée Annuelle de la Banque Can. Nat.

Les bénéfices nets s'élevèrent à \$1,024,702 — Les dépôts forment une somme de \$119,707,085. — L'actif s'établit à \$147,244,132.

Excellente situation liquide.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le 15 janvier 1931, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique, la 56ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice terminé le 29 novembre 1930, met au jour une situation tout à fait satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'année s'élevèrent à \$1,024,702, à rapprocher de \$1,053,699 en 1929, qui avait été, pour cette institution, une année record.

Le poste le plus important du passif est naturellement celui des dépôts qui se chiffre par \$119,707,085, en diminution de \$1,111,111 par rapport au 30 novembre 1929, soit moins de 1%.

L'actif total de la Banque s'établit à \$147,244,132, à rapprocher de \$155,245,638 au 30 novembre 1929. L'actif liquide s'élève à \$21,227,299, soit l'équivalent de 16.65 pour cent du passif envers le public, contre 15.27 pour cent à la même date l'an dernier.

En proposant l'adoption du rapport du Conseil d'administration, le président, l'hon. F.-L. Béique, a fait observer que les résultats des opérations de la Banque au cours du dernier exercice indiquent, non seulement que la Banque Canadienne Nationale est en excellente posture, mais encore que la Province de Québec a été moins affectée que plusieurs autres Provinces canadiennes par le ralentissement industriel et commercial qui se fait sentir dans le monde.

La situation économique au cours de l'année dernière n'a-t-elle pas mis en lumière la solidarité qui les unit ? La crise qui sévit dans tous les pays les atteint toutes les deux, puisque la dépression économique provoque d'abord le chômage des capitaux, qui a pour conséquence le chômage des travailleurs.

Les capitaux engagés dans les entreprises productives ne sont pas autres choses que des outils mis à la disposition des ouvriers sous forme d'usines et fabriques, d'outillage et de matières premières. Vouloir soulever le travail contre le capital, c'est engager l'ouvrier à détruire ses outils.

Ceux qui apportent à la production les capitaux dont elle a besoin et ceux qui lui apportent leurs services, dont elle n'a pas moins besoin, sont donc dans un état d'étroite interdépendance.

Le bien-être des uns et des autres dépend de leur loyale coopération.

Au sujet des causes de la crise mondiale, l'hon. F.-L. Béique déclare que plusieurs facteurs défavorables s'atténuent d'eux-mêmes avec le temps, mais que quelques-unes des conséquences financières de la Grande Guerre ne cessent pas d'entraver sérieusement les relations économiques internationales sans l'intervention des États intéressés.

Après avoir cité un passage de l'Histoire économique et financière de la nation française, publiée en 1927, et où M.

Germain Martin prévoit que les perturbations internationales ne prendront fin que lorsque les États-Unis, créanciers de l'Europe, consentiront à une révision générale des dettes de guerre et à leur annulation totale ou partielle.

L'hon. F.-L. Béique fait allusion aux récentes déclarations du président de la Chase National Bank, la plus grande banque du monde.

M. Albert H. Wiggin suggère, comme l'un des remèdes à la dépression mondiale, que le Gouvernement des États-Unis prenne l'initiative de négociations en vue de réduire les dettes interalliées.

Les travaux aériens dans la Province de Québec

LEURS AVANTAGES

— L'emploi de la photo aérienne pour l'établissement des plans et cartes est, aujourd'hui, généralisé dans le monde entier.

— On peut, à l'aide de la photogrammétrie, établir la planimétrie, à une échelle exacte à partir de 1:500e.

— L'altimétrie, sous forme de courbes de niveau, de profils, etc., etc.

— À chacune de ces opérations correspond un procédé général:

a) — Pour l'établissement de la planimétrie, la photorestitution, c'est-à-dire la correction des erreurs de l'image photographique aérienne dues aux inclinaisons ou à la perspective, et permettant la transformation de cette image en une carte donnant la position rigoureuse des détails du terrain.

b) — Pour l'établissement de l'altimétrie, la stéréo-photogrammétrie, c'est-à-dire la comparaison de deux clichés aériens du même territoire pris de deux points différents, et formant ensemble une couple stéréoscopique, permettant de déterminer l'altitude des points du terrain.

— L'un et l'autre de ces procédés reposent toujours sur la connaissance des coordonnées d'un certain nombre de points du terrain, mesurés directement à terre par les méthodes usuelles de triangulation et d'arpentage.

— De nombreuses méthodes, de nombre de systèmes ont été imaginés pour réaliser pratiquement l'application des procédés ci-dessus.

Plusieurs d'entre eux combinent la photo-restitution et la stéréo-photogrammétrie.

— À chacun d'eux correspond un instrument spécial. Certains de ces instruments sont "auto-cartographes" c'est-à-dire permettent directement la transformation des lectures d'observations faites sur les clichés en un mouvement mécanique qui trace la carte à mesure.

Parmi les instruments employés pour la photo-restitution pure (planimétrie seule), on peut citer la Chambre Claire, les Lanternes de Projection à Écrans déformables, l'appareil de photorestitution Roussilhe, ainsi que les appareils simples de projections permettant l'utilisation des réseaux perspectifs pour la restitution des clichés obliques.

Parmi les instruments employés pour combiner la photo-restitution et la stéréo-photogrammétrie, on peut citer: l'auto-cartographe Huggershof, le stéréo-comparateur Zeiss, le système Inag (Allemagne) — l'appareil Nistri (Italie) — les appareils Prédhumeau, Poivillé, Duchatellier (France) — le système Brock and Weymouth (U.S.A.) auxquels on peut ajouter le système, bien antérieur, et qui les a plus ou moins inspirés, tous du Doctor Von Orel (Autriche) réalisé pour photographies terrestres.

— Il serait inopportun, et d'ailleurs inutile, de vouloir établir une comparaison entre ces différents instruments ou procédés. Chacun présente incontestablement ses avantages et ses inconvénients, et

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de Gabriel Hamel, boucher, Ste-Anne de la Pêrade, P.C., cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que, Gabriel Hamel, boucher, Ste-Anne de la Pêrade, P.A., a le quinzième jour de janvier 1931, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que monsieur Adélar Provencher, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau de M. Adélar Provencher, Séquestre Officiel, Palais de Justice, Trois-Rivières, le 27 janvier 1931, à quatre heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposés entre mes mains avant la dite assemblée. Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté aux Trois-Rivières, ce dix-septième jour de janvier 1931.

NAPOLEON ALARIE Gardien-Custodian Bureau, 20 Alexandre, Trois-Rivières, P.C.

leur utilisation doit dépendre: — des conditions d'opération (territoire étendu ou restreint, accidenté ou plat, accessible ou difficile, peuplé ou inhabité, etc.); — du plan que l'on se propose (grande ou petite échelle, plus ou moins grande précision, densité des détails recherchés — rapidité exigée, etc.); — du prix que l'on peut admettre (car aux différents degrés d'échelle, de précision, de richesse de détails, de délais, correspond évidemment un prix plus ou moins élevé).

— La meilleure solution est évidemment celle de l'entreprise qui est attachée à aucune méthode, et qui emploie, selon les cas, celle qui lui paraît la plus avantageuse et la mieux adaptée aux conditions d'emploi.

On ne concevait pas un entreprenement de travaux publics qui n'employait systématiquement un service aérien et une seule méthode de travail. Il est bien évident que ces machines comme les méthodes varieront suivant qu'il s'agira de bâtir une maison particulière ou un gratte-ciel à vingt étages, de creuser un puits ou un collecteur de drainage, ou un canal de l'importance de celui de la BEAUBARNOIS.

On n'appliquera pas la même précision à la fabrication d'une machine agricole qu'à celle d'une auto, ou qu'à celle d'une locomotive.

De même, la précision, les méthodes, les instruments, doivent varier suivant l'objet et la nature du plan à établir, qu'il s'agisse d'un plan d'urbanisme de MONTREAL, d'un plan de voie ferrée, d'une carte d'un territoire forestier, etc.

— Ce que l'on peut affirmer d'une façon très générale, c'est que les méthodes topographiques, basées sur l'emploi de la photo aérienne et sur les opérations des géomètres à terre, présentent sur les méthodes purement terrestres les avantages de: — rapidité bien supérieure; — prix de revient plus économique; — richesse extrême de détails; — précision du même ordre.

— On n'appliquera pas la même précision à la fabrication d'une machine agricole qu'à celle d'une auto, ou qu'à celle d'une locomotive.

De même, la précision, les méthodes, les instruments, doivent varier suivant l'objet et la nature du plan à établir, qu'il s'agisse d'un plan d'urbanisme de MONTREAL, d'un plan de voie ferrée, d'une carte d'un territoire forestier, etc.

— Ce que l'on peut affirmer d'une façon très générale, c'est que les méthodes topographiques, basées sur l'emploi de la photo aérienne et sur les opérations des géomètres à terre, présentent sur les méthodes purement terrestres les avantages de: — rapidité bien supérieure; — prix de revient plus économique; — richesse extrême de détails; — précision du même ordre.

Le Nouvel Ontario

Le nord de l'Ontario offre encore, au point de vue colonisation, des avantages qui méritent toute la considération de ceux qui projettent de s'établir sur des fermes. C'est ainsi que sur le parcours de la voie principale du Pacifique Canadien, s'échelonnent plusieurs paroisses canadiennes françaises très florissantes, telles que Verner, Warren, Mackay, Sturgeon Falls, Chemsford, St-Charles et Noéville, où les rôles se sentent parfaitement à l'aise au milieu de groupements de leur nationalité. Ces paroisses, fondées par des colons canadiens-français, sont situées dans le diocèse du Saint-Ste-Marie et possèdent toutes les organisations religieuses et scolaires propres à la mentalité française.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de Alphonse Grégoire, faisant affaires sous le nom de Buandrière à Vapeur, en la cité des Trois-Rivières, P.C., cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que, Alphonse Grégoire des Trois-Rivières, P.C., a le seizième jour de janvier 1931, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que monsieur Adélar Provencher, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau de M. Adélar Provencher, Séquestre Officiel, Palais de Justice, Trois-Rivières, le 27 janvier 1931, à quatre heures et demie de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposés entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté aux Trois-Rivières, ce dix-septième jour de janvier 1931.

NAPOLEON ALARIE Gardien-Custodian Bureau, 20 Alexandre, Trois-Rivières, P.C.

Dans les localités plus anciennes, qui n'ont pu avoir de fondation récente si on les compare à nos paroisses de la Province de Québec, il y a quantité de fermes à vendre, comprenant une maison, des granges, un matériel roulant en bon état, etc., etc. ces fermes sont offertes à très bon compte.

Dans d'autres paroisses de fondation récente, sises à quelques milles de la voie ferrée et toutes reliées ensemble par un excellent système routier, il y a large place pour les colons moins fortunés qui n'ont pas peur de la besogne et possèdent un certain pécule pour faire face aux premiers déboursés indispensables.

À St-Charles et à Noéville, deux bonnes paroisses agricoles, il y a encore de bonnes terres à prendre. Ces deux paroisses sont bien organisées avec chacune un curé résident, etc., etc. St-Charles possède une belle salle paroissiale pour ses réunions de famille. Dans ces deux paroisses, le colon peut choisir des terres jusqu'à un certain nombre d'hectares.

Ce coin de l'Ontario, où les notes sont bien groupées, offre des avantages distincts au père de famille qui veut établir ses enfants à bon compte, au citadin qui veut retourner à la terre, à tous ceux qui cherchent un endroit propice pour s'établir. L'industrie laitière est florissante et les marchés de noix de North Bay, Sudbury offrent de grands avantages pour l'exportation facile des produits.

Le Service de Colonisation du Pacifique Canadien, gare Windsor, Montréal, se fera un plaisir de fournir tous renseignements désirés à ceux qui seraient intéressés à aller s'établir dans la partie septentrionale du Nouvel Ontario.

Au Carnaval de Québec avec les Raquetteurs

La communication suivante a été adressée il y a quelques jours à tous les présidents des clubs de raquetteurs de Montréal, Ottawa, Hull, Valleyfield, St-Jean d'Irville, Sorrel, etc., par M. D. Couture, président du club "Le National" de Montréal:

"Vous avez sans doute appris que "Le National" est à organiser une grande excursion à Québec à l'occasion du Congrès des Raquetteurs qui aura lieu en cette ville les 31 janvier et 1 février prochains.

Des arrangements ont été conclus avec le chemin de fer Pacifique Canadien, et un train spécial partira de la gare Windsor à Montréal, à 7 heures a.m., samedi le 31 janvier pour arriver à Québec à midi.

Le jour, le convoi quittera Québec à 8 heures p.m., et entrera en gare Viger à 12.45 p.m., le 1er février.

Ce train comportera un matériel roulant de tout premier ordre, y compris un wagon-restaurant où l'on pourra à prix modique des rafraîchissements, sandwiches, cigares, cigarettes, etc. Des billets de Montréal à Québec et retour seront en vente pour cette excursion à des prix exceptionnellement réduits. Ils seront valables à l'aller sur le convoi spécial; au retour, ils seront honorés non seulement sur le train spécial mais aussi sur tous les trains réguliers jusqu'au mardi, le 3 février, inclusivement.

La direction du Château Frontenac à Québec, a bien voulu consentir de tels avantages aux raquetteurs durant le Congrès.

Vous club enverra sans doute une nombreuse délégation au Congrès et le Club "Le National" est heureux de venir solliciter votre patronage afin de lui aider à faire un succès de son excursion.

Il n'est de dire que je suis à votre entière disposition pour tous les renseignements que vous pourriez désirer à ce sujet, et vous prie d'agréer avec mes meilleurs souhaits de Bonne et Heureuse Année, tant pour vous-même que pour les membres de votre Club, l'expression de mon entier dévouement."

L'Almanach de l'Elite

Grâce à l'initiative de M. Albert Lévesque, éditeur, l'Elite canadienne-française a désormais un almanach d'élite qui semble venir à son goût et à ses besoins. Il réunit certes des qualités qui captivent l'attention: vigueur de synthèse, originalité de conception et d'expression, clarté de citation, substance documentaire, variété et clarté de renseignements, choix des illustrations, toilette typographique, rien n'est laissé au hasard, tout révèle le souci de l'ordre, de la personnalité, de la direction.

L'almanach de l'Elite entièrement rédigé par M. Lévesque lui-même et les émouvantes illustrations d'art de M. Arthur Lemay. "Of course" l'Elite de chaque classe sociale, un document qui résume et reflète ses idées et ses gestes, ses soucis et ses espérances, ses lettres, ses débats et ses conceptions, voilà le résultat que j'ai poursuivi." écrit M. Lévesque dans son avertissement.

Pour atteindre ce but, l'auteur nous offre un résumé substantiel de toutes les activités dominantes de l'année: l'enseigne, sociale, nationale, politique, économique, scientifique, artistique, littéraire et sportive au Canada français. Une série d'ar-

cles répond à la question: "Si j'étais... apôtre? sociologue? patriote? premier ministre? économiste? savant? artiste? littérateur? et éducateur?" Dans chaque section, M. Albert Lévesque nous offre la silhouette de deux compatriotes dont les faits ou gestes de l'année méritent d'être soulignés en les accompagnant d'un croquis stylisé selon le procédé moderne, par l'artiste Lemay. Enfin, on trouve, à la fin du volume, outre le "coin de l'éditeur," un fameux Botton national d'une quarantaine de pages et un Botton d'annonces, agrémenté d'un Congrès d'annonces, très alléchant.

Ce volume ornat 5 x 7 1/2, 275 pages, 50 illustrations, couverture en couleurs, ne se vend que \$0.25 l'unité, \$2.40 la douzaine, \$17.50 le cent chez l'éditeur et dans toutes les librairies. Une édition de luxe, l'age limité, est en vente à \$1.00 l'exemplaire, chez l'éditeur.

Pour \$200... Pouvez-vous trouver la pareille?

Pour \$200 placés chaque année un jeune homme peut, grâce à la Sun Life Assurance Company of Canada, capitaliser la force de sa jeunesse et prendre de sages précautions en vue de son avenir.

3 Grands Avantages

1. MAINTENANT — Une Protection Immédiate de \$10,000
2. DANS QUELQUES ANNÉES — Une Assurance Libérée de \$10,000 gagnant des Dividendes, comptant.
3. AU MILIEU DE LA VIE — \$10,000 comptant.

Il peut assurer à ceux qui dépendent de lui une protection immédiate de \$10,000, s'augmentant annuellement ensuite par l'accumulation des dividendes. Ce patrimoine de \$10,000 est créé instantanément par votre premier paiement. L'assuré obtient ainsi protection complète pour sa famille à un taux minimum au moment où cette protection est son besoin le plus urgent.

Au bout de quelques années il peut cesser ses paiements, prendre une police libérée de \$10,000 et ensuite recevoir des dividendes réguliers jusqu'à sa mort, moment auquel le capital entier de \$10,000 sera payé à ceux qui dépendent de lui.

Au milieu de sa vie (s'il n'a pas choisi le plan précédent) la police arrive à maturité comme une dotation de \$10,000, lui remboursant ainsi une somme dépassant de beaucoup le total des primes payées. Le règlement de ce placement a lieu au moment où l'entretien de sa famille et ses besoins personnels sont devenus plus importants que la protection.

La police ci-dessus, comme toutes les polices de la Sun Life, quand elle arrive à maturité, peut être réglée par des versements mensuels s'étendant sur un certain nombre d'années, au lieu d'une somme globale.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

SIÈGE SOCIAL MONTREAL

Pour d'autres détails remplissez le coupon ci-dessous et mettez-le à la poste.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA, Montréal, Canada.

Je suis intéressé par votre plan d'assurance "\$200 par an". Sans m'engager à quoi que ce soit, je vous prie de m'envoyer les détails du plan indiqué dans votre annonce du..... (Nom du journal)

Nom (M., Mme ou Mlle)..... (Ville).....

Adresse (Rue)..... (Ville).....

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 29 novembre 1930

COMPTE PROFITS ET PERTES

Dividendes.....\$	699,971.59	Solde créditeur au 30 novembre 1929.....\$	132,292.56
Fonds de pension du personnel.....	40,000.00	Solde de la prime sur les nouvelles actions.....	1,206.00
Impôts fédéraux.....	115,000.00	Profits de l'exercice finissant le 29 novembre 1930	1,024,702.28
Versement au Trésorier de la Province de Québec (14. Geo. V. ch. 3).....	125,000.00		
Solde créditeur au 29 novembre 1930.....	178,229.25		
	\$ 1,158,200.84		\$ 1,158,200.84

PASSIF

Envers le public :

Billets de la Banque en circulation.....\$	10,735,984.00
Dépôts (épargne et comptes courants).....	121,538,347.74
Divers.....	612,979.55
	\$ 132,887,311.29

Envers les actionnaires :

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	14,356,820.90
	\$ 147,244,132.19

ACTIF

Argent en caisse, dans d'autres banques et aux réserves centrales d'or.....\$	21,227,299.42
Obligations et actions.....	33,262,232.29
(comptées au-dessous de la valeur marchande)	
Prêts à demande.....	11,598,243.17
(garantis par des titres d'une valeur marchande amplement suffisante)	
Prêts courants et escomptes.....	73,233,942.65
(déduction faite des créances douteuses et des fonds de prévoyance)	
Immeubles, créances hypothécaires, mobilier et divers.....	7,922,414.66
(comptés au-dessous de leur valeur)	
	\$ 147,244,132.19